



# **CARRYALL 510 VBV et 710 VBV homologués Manuel du propriétaire**

**Véhicules électriques à basse  
vitesse et à émissions nulles**

**[Veuillez vous référer à la quatrième de couverture pour  
connaître l'ensemble des codes de construction applicables]**





## REMARQUE

---

Ce manuel n'est valable que pour les véhicules fabriqués dans la plage de codes de construction figurant sur la quatrième de couverture de ce manuel. Si le code de construction du véhicule diffère de celui mentionné sur la quatrième de couverture de ce manuel, veuillez contacter votre concessionnaire le plus proche ou rendez-vous sur le site Internet [www.clubcar.com](http://www.clubcar.com) pour rechercher le manuel du propriétaire correspondant au véhicule. Consultez également la section Identification du modèle de ce manuel.

Les informations relatives à la garantie se trouvent à la fin de ce manuel. Le présent manuel ne contient aucune autre garantie, qu'elle soit formelle ou tacite. Si vous êtes l'acheteur initial de ce véhicule, veuillez prendre contact avec Club Car, LLC. ou avec votre concessionnaire agréé, si vous n'avez pas reçu un exemplaire du formulaire d'enregistrement de la garantie du véhicule.

Club Car n'est pas responsable des erreurs contenues dans ce manuel ou des dommages indirects ou consécutifs résultant de l'utilisation du contenu de ce manuel.

Ce manuel contient des informations protégées par copyright. Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel ne peut être photocopiée, reproduite ou traduite dans une autre langue sans l'accord écrit de Club Car, LLC.

Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Club Car se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception des véhicules sans obligation d'effectuer ces modifications sur les unités déjà vendues.

Les véhicules référencés ici ont été conçus et fabriqués conformément aux règles et réglementations de la directive 2002/24/CE en vigueur lors de la fabrication. L'utilisation de ces véhicules est également soumise à toutes les lois nationales et locales en vigueur dans les États membres, dont l'effet peut limiter davantage ou interdire l'utilisation légale de ces véhicules dans certains environnements.

S'il est rédigé en anglais, ce manuel correspond aux instructions d'origine fournies par le constructeur. S'il est rédigé dans une autre langue que l'anglais, ce manuel est une traduction des instructions d'origine.



P.O. Box 204658  
Augusta, Georgia 30917-4658 USA  
Telephone 706-863-3000  
Service Parts Fax 706-855-7413  
[www.clubcar.com](http://www.clubcar.com)

Copyright © 2014 Club Car, LLC  
*Club Car, Tranquility, and ArmorFlex*  
are registered trademarks of Club Car, LLC  
This manual effective 8 juillet 2014

## AVANT-PROPOS

---

Nous vous remercions d'avoir choisi Club Car, nom reconnu comme chef de file dans la fabrication de véhicules performants et durables. Vous avez choisi la meilleure voiture utilitaire du marché. Veillez à protéger votre investissement et ainsi vous assurer que votre ou vos véhicules Club Car vous garantiront des années de performances supérieures et fiables en lisant et en respectant les instructions d'entretien de ce manuel.

Pour nous, votre confort et votre sécurité sont également importants, c'est pourquoi nous vous conseillons vivement de lire et de suivre pas à pas les instructions de fonctionnement et les consignes de sécurité contenues dans ce manuel. Ces instructions doivent être suivies afin d'éviter tout risque de blessure corporelle grave. Si vous louez ou prêtez votre véhicule à autrui, nous vous recommandons de lui demander de lire ce manuel avant d'utiliser le véhicule.

Les produits Club Car sont suivis par un service client conçu pour vous offrir un service rapide et agréable. Si votre véhicule Club Car nécessite des réparations ou un entretien, veuillez contacter votre concessionnaire ou distributeur Club Car local, qui sera en mesure de vous donner des conseils techniques, de vous faire tous les travaux sous garantie ainsi que de vous vendre les pièces de rechange et les manuels d'entretien.

Pour connaître votre concessionnaire Club Car local agréé, rendez-vous sur le site [www.clubcardealer.com](http://www.clubcardealer.com), contactez-nous au 1-800-ClubCar (258-2227) ou scannez ce code QR (Quick Response) qui vous conduira à la page de localisation des concessionnaires Club Car. Reportez-vous à la Figure 1. Téléchargez un lecteur de code QR comme RedLaser ou un lecteur de codes-barres sur votre téléphone portable ou votre tablette.

Si vous préférez nous écrire, adressez votre lettre à : Club Car LLC, À l'attention de : Marketing Services, P.O. Box 204658, Augusta, Georgia 30917-4658 USA.

Nous espérons que vous considérerez ce manuel du propriétaire comme une partie intégrante de votre véhicule Club Car. Si vous vendez votre véhicule, veuillez remettre votre manuel au nouveau propriétaire ; ce dernier disposera ainsi d'informations importantes concernant le fonctionnement, la sécurité et l'entretien.



3118.eps

**Figure 1** Code QR pour la localisation des concessionnaires

---

Composants de rechange et destinés à la maintenance - Guide de référence rapide

| <b>COMPOSANTS DE RECHANGE ET DESTINÉS À LA MAINTENANCE - GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE</b>                                                   |                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Vaporisateur de protection des bornes de batterie</b><br>CC P/N 1014305                                                               | <b>Pompe à main de remplissage d'eau dans les batteries (requis pour les véhicules avec système SPWS)</b><br>CC P/N 104006101 |
| <b>Lubrifiant de châssis</b><br>EP NLGI classe 2 (disponible dans le commerce)                                                           | <b>Déioniseur (pour les véhicules avec et sans système SPWS)</b><br>CC P/N 105166801                                          |
| <b>Pistolet de remplissage d'eau dans les batteries avec déioniseur (requis pour les véhicules sans système SPWS)</b><br>CC P/N AM 10818 | <b>Cartouche de remplacement du filtre de déioniseur (non SPWS)</b><br>CC P/N AM10975                                         |
| <b>Cartouche de remplacement du filtre de déioniseur (SPWS)</b><br>CC P/N 104005901                                                      | <b>Lubrifiant au molybdène sec</b><br>CC P/N 1012151                                                                          |
| <b>Fusible, 1A</b><br>CC P/N 105173901                                                                                                   | <b>Fusible, 5A</b><br>CC P/N 103541401                                                                                        |

## TABLE OF CONTENTS

---

|                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------|----|
| Sécurité d'utilisation .....                                           | 5  |
| Identification des vignettes de sécurité .....                         | 7  |
| Détails pour la sécurité .....                                         | 12 |
| Avertissements généraux .....                                          | 12 |
| Informations générales .....                                           | 18 |
| Identification du modèle .....                                         | 18 |
| Commandes et voyants .....                                             | 19 |
| Ceintures de sécurité .....                                            | 30 |
| Transport d'enfants .....                                              | 32 |
| Liste des contrôles quotidiens de sécurité et de pré-utilisation ..... | 32 |
| Instructions de conduite .....                                         | 34 |
| Chargement et déchargement .....                                       | 36 |
| Capacités de charge du véhicule .....                                  | 37 |
| Remorquage avec le véhicule .....                                      | 38 |
| Transport sur une remorque .....                                       | 38 |
| Stockage – Véhicules électrique .....                                  | 39 |
| Maintenance .....                                                      | 41 |
| Réglage de la hauteur des phares .....                                 | 42 |
| Programme d'entretien périodique .....                                 | 43 |
| Programme de lubrification périodique .....                            | 46 |
| Batteries – Véhicules électriques .....                                | 47 |
| Chargeur de batterie, QuiQ .....                                       | 55 |
| Nettoyage du véhicule .....                                            | 62 |
| Accessoires .....                                                      | 62 |
| Enregistrement suite à un achat d'occasion .....                       | 63 |
| Caractéristiques du véhicule .....                                     | 64 |

## SÉCURITÉ D'UTILISATION



Les indications de sécurité comme celles que vous voyez ci-dessus peuvent être choquantes au début, mais leur impact est faible par rapport à la réalité de graves blessures corporelles.

Votre sécurité et votre satisfaction sont de la plus haute importance pour nous. C'est pourquoi, avant d'utiliser votre véhicule, nous vous conseillons vivement d'étudier les informations contenues dans ce manuel. Comprenez et familiarisez-vous avec les messages DANGER, AVERTISSEMENT et MISE EN GARDE, avec les procédures que contient ce manuel et avec les vignettes de sécurité qui sont apposées sur votre véhicule.

Prenez le temps nécessaire pour comprendre le langage de la sécurité. C'est un langage qui peut vous sauver la vie.

### **WARNING**

- Le véhicule électrique VBV est équipé pour fonctionner à une vitesse maximale de 40 km/h (25 mph) et est conçu pour être utilisé comme un véhicule à basse vitesse.
- Ce véhicule offre beaucoup moins de protection en cas d'accident qu'une voiture, une fourgonnette ou un camion normal. Cela implique un risque plus élevé de blessures ou de décès en cas de collision, même à faible vitesse. Plus la vitesse de la circulation environnante est élevée, plus le risque de blessure est important. Pour réduire les risques :
  - N'utilisez pas ce véhicule d'une manière qui entraverait la circulation.
  - Dans la mesure du possible, restez sur les routes et les voies limitées aux véhicules lents.
  - Bouclez votre ceinture de sécurité en toutes circonstances.
  - Évitez d'utiliser le véhicule de nuit, il peut être difficilement visible.
  - Ne conduisez jamais sous l'influence de l'alcool ou de drogues.
- Avant d'utiliser le véhicule, lisez les instructions d'utilisation.
- Véhicule ne devant être utilisé que par des personnes autorisées.
- Utilisez le véhicule avec **PRÉCAUTION** en présence de véhicules à grande vitesse, dans les zones de circulation dense, ou sur des revêtements en mauvais état.
- Une (1) personne maximum par siège baquet.
- La conduite se pratique uniquement du siège conducteur.
- Ne démarrez pas le véhicule tant que tous les occupants ne sont pas complètement installés.

WARNING CONTINUED ON NEXT PAGE

## **WARNING**

---

- **BOUCLEZ LA CEINTURE DE SÉCURITÉ** et restez assis pendant les déplacements.
- Pour éviter les tonneaux, **RALENTISSEZ AVANT UN VIRAGE SERRÉ.**
- Conduisez lentement dans les virages et les pentes abruptes.
- Tenez-vous et gardez tout le corps à l'intérieur du véhicule pendant les déplacements.
- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance dans le véhicule.
- Les enfants ayant besoin d'un siège auto pour enfants ne doivent pas monter dans le véhicule.
- N'utilisez le véhicule qu'en conformité avec les lois locales et nationales.



# IDENTIFICATION DES VIGNETTES DE SÉCURITÉ

Les pages suivantes contiennent des informations sur les vignettes de sécurité et les fonctionnalités. Pour obtenir des informations supplémentaires concernant des fonctionnalités spécifiques, lisez la section appropriée de ce manuel.

## CARRYALL 510 VBV ET 710 VBV ÉLECTRIQUES HOMOLOGUÉS

**WARNING**

Unintended vehicle movement may cause severe injury or death. Before using vehicle, read owner's manual and vehicle safety warnings.

Before leaving vehicle:

- Engage park brake to lock wheels.
- Place vehicle in NEUTRAL.
- Turn key to OFF and remove key.

105046101

**WARNING**

**COLLISION, UNINTENDED MOVEMENT, ROLLOVER OR FALLING OUT CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.**

- Vehicle to be operated by licensed and authorized persons only.
- Use CAUTION when operating vehicle in the presence of higher speed vehicles, in congested areas, or on unimproved surfaces.
- Do not operate this vehicle in a manner that impedes traffic.
- One (1) person per bucket seat maximum.
- Two (2) persons per bench seat maximum.
- Operate from driver's seat only.
- Do not start vehicle until all occupants are fully seated.
- FASTEN SEAT BELT and remain fully seated while moving.
- Drive slowly in turns and straight up and down slopes.
- Hold on and keep entire body inside vehicle while moving.
- Do not leave children unattended in vehicle at any time.
- Children requiring a child safety seat must not ride in vehicle.
- Never operate under the influence of alcohol or drugs.
- Only operate vehicle in compliance with local and state laws.

104026901

**12 V (+)**

105163901

**(+) 12V ACC. FUSE BLOCK**

105130101

**GND (-)**

105163701

**25 MPH Vehicle**

**WARNING**

Riding in cargo bed can cause severe injury or death. Do not ride in cargo bed.

101609401

**VEHICLE LOADING**

Read owner's manual and warnings on dash.

- Vehicle rated capacity: 950 lb (431 kg) on level surface only.
- Includes occupants and cargo load.
- Maximum cargo load: 550 lb (249 kg)
- Includes cargo, bed load, and optional equipment.
- Vehicle combination rated capacity: 1150 lb (521 kg)
- Includes vehicle rated capacity and gross trailer weight.

**WARNING**

**ROLLOVER CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.**

- Place cargo forward in the cargo bed and distribute evenly side to side. Secure load.
- On uneven or steep terrain, reduce speed and load.
- Avoid stopping on or backing down steep hills.
- Avoid top-heavy loads.

105137110

**VEHICLE LOADING**

Read owner's manual and warnings on dash.

- Vehicle rated capacity: 1050 lb (476 kg) on level surface only.
- Includes occupants and cargo load.
- Maximum cargo load: 850 lb (386 kg)
- Includes cargo, bed load, and optional equipment.
- Vehicle combination rated capacity: 1050 lb (476 kg)
- Includes vehicle rated capacity and gross trailer weight.

**WARNING**

**ROLLOVER CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.**

- Place cargo forward in the cargo bed and distribute evenly side to side. Secure load.
- On uneven or steep terrain, reduce speed and load.
- Avoid stopping on or backing down steep hills.
- Avoid top-heavy loads.

105137111

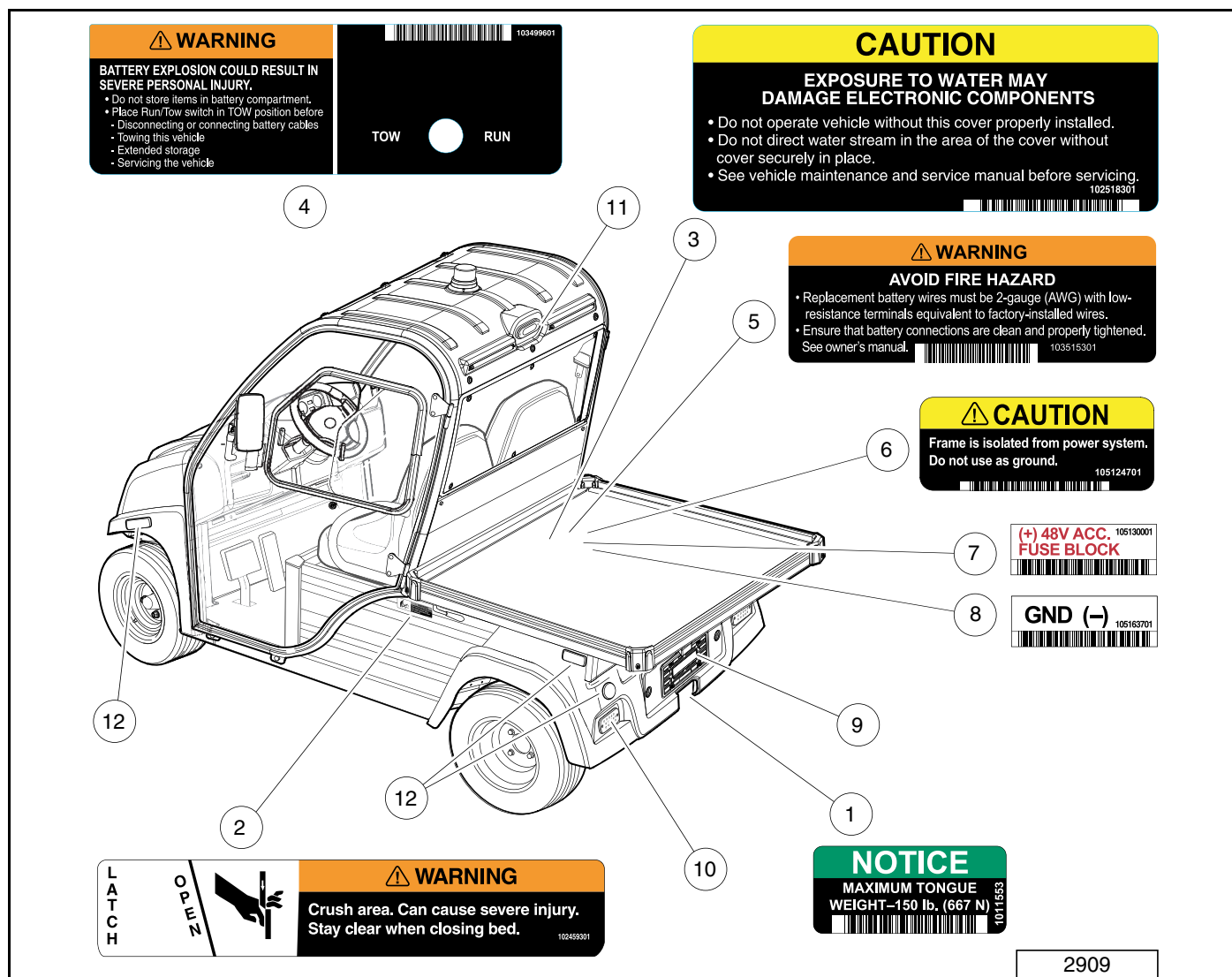
|   |           |                                                                                                          |   |           |                                                                   |
|---|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|-----------|-------------------------------------------------------------------|
| 1 | 101553901 | Vignette, avertissement charge de plateforme (sur la plateforme de chargement ou la cabine)              | 7 | 105130101 | Vignette, boîte à fusibles accessoire 12 V (sous la partie avant) |
| 2 | 101609401 | Vignette, avertissement de zone d'écrasement (derrière la cabine, à côté de la plateforme de chargement) | 8 | 105137110 | Vignette, charge du véhicule, Carryall 510 VBV                    |
| 3 | 103827201 | Vignette, mode On/Off (marche/arrêt) (au-dessus du contacteur à clé)                                     | 9 | 105137111 | Vignette, charge du véhicule, Carryall 710 VBV                    |

## Identification des vignettes de sécurité

---

|   |           |                                                                                               |    |           |                                                        |
|---|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----|-----------|--------------------------------------------------------|
| 4 | 103501401 | Vignette, véhicule limité à 40 km/h (25 mph)<br>(l'emplacement de cette vignette peut varier) | 10 | 105163601 | Vignette, 12 V (+) (sous la carrosserie avant)         |
| 5 | 104026901 | Vignette, avertissement pour l'occupant, VBV (sur le tableau de bord)                         | 11 | 105163701 | Vignette, terre (sous la partie avant)                 |
| 6 | 105046101 | Vignette, instructions de fonctionnement (sur le tableau de bord)                             | 12 |           | Vignette NIV (dans le compartiment du tableau de bord) |

# CARRYALL 510 VBV ET 710 VBV ÉLECTRIQUES, SUITE



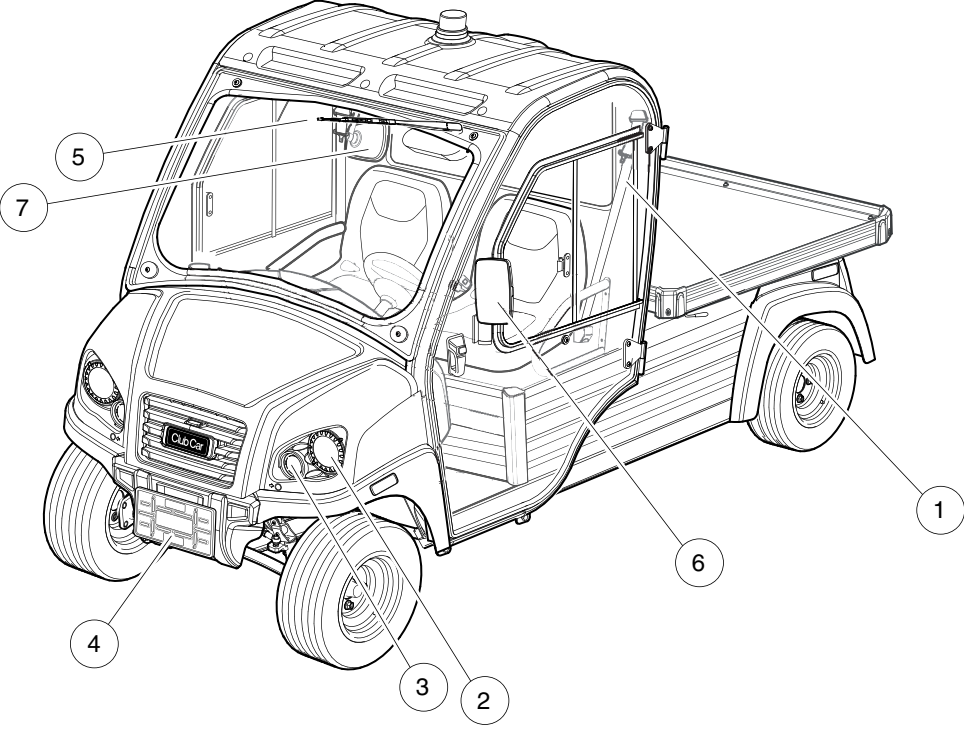
|   |           |                                                                                                                                                            |    |           |                                                                                                  |
|---|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | 1011553   | Vignette, remarque concernant le poids exercé par la flèche d'attelage sur le dispositif d'attelage de remorque (sur le dispositif d'attelage de remorque) | 7  | 105130001 | Vignette, boîte à fusibles accessoire 48 V (sur la plaque de montage des composants électriques) |
| 2 | 102459301 | Vignette, avertissement concernant le loquet de la plateforme (véhicules avec plateformes à levage manuel)                                                 | 8  | 105163701 | Vignette, terre (sur la plaque de montage des composants électriques)                            |
| 3 | 102518301 | Vignette, remarque concernant le couvercle des composants (sur le couvercle des composants électriques)                                                    | 9  |           | Plaque d'immatriculation, arrière                                                                |
| 4 | 102845101 | Vignette, avertissement concernant le contacteur de remorquage (sur la plaque du contacteur Tow/Run (remorquage/conduite), sous le siège)                  | 10 |           | Feux arrière                                                                                     |

## Identification des vignettes de sécurité

---

|   |           |                                                                                                                                                     |    |  |                                      |
|---|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|--|--------------------------------------|
| 5 | 103515301 | Vignette, avertissement relatif aux fils de 6,54 mm de diamètre (AWG 2) (sur le cadre au-dessus de la plaque de montage des composants électriques) | 11 |  | Feux de stop                         |
| 6 | 105124701 | Vignette, ne pas utiliser comme élément de mise à la terre (sur le cadre au-dessus de la plaque de montage des composants électriques)              | 12 |  | Surfaces réfléchissantes de sécurité |

CARRYALL 510 VBV ET 710 VBV ÉLECTRIQUES, SUITE

|                                                                                    |  |                                 |   |  |                        |
|------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------|---|--|------------------------|
|  |  |                                 |   |  |                        |
| 3164                                                                               |  |                                 |   |  |                        |
| 1                                                                                  |  | Ceintures de sécurité           | 5 |  | Balais d'essuie-glace  |
| 2                                                                                  |  | Feux avant                      | 6 |  | Rétroviseur, extérieur |
| 3                                                                                  |  | Clignotants                     | 7 |  | Rétroviseur, intérieur |
| 4                                                                                  |  | Plaque d'immatriculation, avant |   |  |                        |

## DÉTAILS POUR LA SÉCURITÉ

---

### WARNING

---

- Ce manuel du propriétaire doit être lu entièrement avant d'essayer de conduire ou d'entretenir le véhicule. Le non-respect des instructions de ce manuel peut endommager le véhicule et entraîner des blessures graves voire mortelles.

Il est important de noter que certaines consignes vitales tout au long de ce manuel et sur les vignettes apposées sur le véhicule sont précédées des mots DANGER, AVERTISSEMENT ou MISE EN GARDE. Pour votre propre protection, nous vous recommandons d'être particulièrement attentif à ces consignes de sécurité. Les précautions de sécurité sont essentielles et doivent être respectées.

Si une des vignettes de fonctionnement ou de sécurité du véhicule est endommagée, a été enlevée ou n'est plus facilement lisible, elle doit être remplacée immédiatement pour éviter les risques de dommages au véhicule, de sérieuses blessures ou de mort. Contactez votre distributeur/concessionnaire.

### DANGER

---

- Une mention DANGER indique un risque imminent qui entraînera des blessures graves ou mortelles.

### WARNING

---

- Une mention AVERTISSEMENT indique un risque imminent qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

### CAUTION

---

- Une mention MISE EN GARDE avec un symbole d'alerte de sécurité indique un risque ou une utilisation dangereuse qui peut entraîner des blessures mineures.

### CAUTION

---

- Une mention MISE EN GARDE sans symbole d'alerte de sécurité indique une situation de risque potentielle qui peut entraîner des dommages au niveau du véhicule.

## AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

---

Les consignes de sécurité suivantes doivent être prises en compte, que le véhicule soit en fonctionnement, en réparation ou en entretien. **See Identification des vignettes de sécurité on page 7.** D'autres consignes de sécurité spécifiques apparaissent tout au long de ce manuel et sur le véhicule.

### DANGER

---

- Batterie – Gaz explosifs ! Ne fumez pas. N'approchez pas d'étincelles et de flammes du véhicule et de la zone d'entretien. Aérez quand vous chargez ou utilisez le véhicule dans un lieu clos. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.
- Le véhicule ne fournira pas de protection contre la foudre, les objets volants ou tout autre danger lié à une tempête. Si vous êtes pris dans une tempête pendant que vous conduisez un véhicule Club Car, sortez du véhicule et cherchez un abri qui corresponde aux consignes de sécurité adéquates.

## **⚠ WARNING**

- Suivez exactement les procédures décrites dans ce manuel et tenez compte de toutes les mentions de DANGER, AVERTISSEMENT et MISE EN GARDE de ce manuel ainsi que celles se trouvant sur le véhicule et le chargeur de batterie.
- Le conducteur doit posséder un permis de conduire valide sans restriction émis par le pays dans lequel le véhicule est utilisé.
- Le conducteur et le passager doivent avoir leurs ceintures de sécurité bouclées en permanence afin d'éviter des blessures en cas de freinage brusque ou de collision.
- Deux personnes maximum peuvent être dans le véhicule en même temps. Il est interdit de transporter des passagers sur des parties du véhicule dépourvues de sièges et de ceintures de sécurité. N'autorisez pas une troisième personne à s'asseoir au milieu du siège et ne laissez pas un passager tenir un enfant sur ses genoux quand le véhicule se déplace.
- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance dans le véhicule.
- Le véhicule n'est pas conçu pour répondre aux exigences de compatibilité des sièges pour enfant. Les enfants ayant besoin d'un siège de sécurité ne doivent pas monter dans le véhicule. Conformez-vous à la réglementation nationale et locale concernant la sécurité de l'enfant.
- Avant de laisser le véhicule sans surveillance ou de procéder à son entretien, mettez le frein à main, placez le contacteur de marche avant/arrière en position N (point mort), placez le contacteur à clé sur la position OFF (arrêt) et enlevez la clé. Calez les roues lorsque vous effectuez une opération de maintenance.
- L'usage inapproprié du véhicule ou une erreur d'entretien peut provoquer une baisse des performances du véhicule, des blessures graves voire mortelles.
- Toute modification ou changement du véhicule qui affecte le système électrique, la stabilité ou la maniabilité du véhicule ou augmente la vitesse maximum au-delà des spécifications d'usine, peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.
- Assurez-vous que toutes les vignettes de sécurité et de fonctionnement du véhicule sont bien placées et qu'elles sont faciles à lire.
- Pour les véhicules avec plateforme de chargement, retirez toute la cargaison (accessoires compris) avant de soulever la plateforme ou d'entretenir le véhicule. Si le véhicule est équipé d'une tige de maintien, assurez-vous qu'elle est solidement fixée lorsque la plateforme est relevée. Ne fermez pas la plateforme tant que toutes les personnes ne se sont pas éloignées de la zone de la plateforme de chargement. Tenez vos mains loin des zones d'écrasement. Ne faites pas tomber la plateforme de chargement, abaissez-la doucement en restant loin de la plateforme. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des blessures graves voire mortelles.
- Seuls des techniciens qualifiés doivent réparer ou entretenir le véhicule ou le chargeur de batterie. Même une personne faisant de simples réparations ou opérations d'entretien doit avoir des connaissances et de l'expérience en matière de réparation mécanique et électrique. Les instructions appropriées doivent être suivies lors de l'entretien, des réparations ou de l'installation d'accessoires.
- Assurez-vous que les branchements de batterie sont propres et convenablement serrés. Voir Entretien des batteries – Véhicules avec système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) on page 52 ou Entretien des batteries – Véhicules sans système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) on page 54.
- Mettez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage) avant de brancher ou de débrancher les batteries. Le non-respect de cette précaution peut provoquer une explosion des batteries ou de graves blessures.
- Afin d'éviter le démarrage intempestif d'un véhicule électrique, débranchez les batteries et déchargez le contrôleur. See Déconnexion des batteries – Véhicules électriques on page 14.
- Utilisez uniquement des câbles de diamètre 6,54 mm (AWG 2) avec des bornes à basse résistance pour remplacer les fils de batterie sur le véhicule.
- Portez des lunettes de sécurité ou une protection pour les yeux aux normes lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.

WARNING CONTINUED ON NEXT PAGE

## **WARNING**

- Ne portez pas de vêtements larges ou de bijoux comme des bagues, montres, chaînes etc. lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie.
- Utilisez des outils isolés lorsque vous travaillez près des batteries ou des branchements électriques. Faites très attention à ne pas mettre les composants ou le câblage en court-circuit.

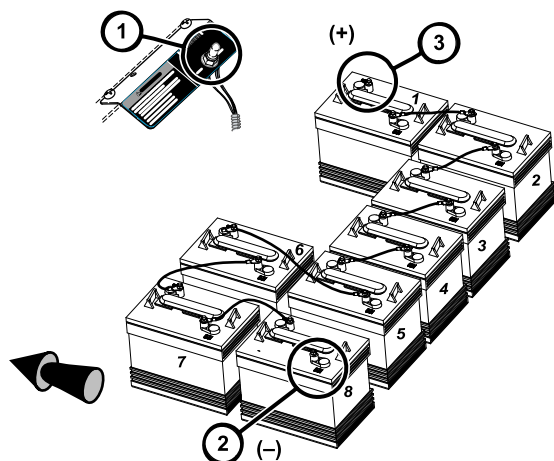
## **DÉSACTIVATION DU VÉHICULE**

1. Enclenchez le frein à main pour bloquer les roues.
2. Tournez le contacteur à clé en position OFF (arrêt) et retirez la clé.
3. Placez la commande de marche avant/arrière sur N (point mort).
4. En outre, calez les roues lors de l'entretien ou de la réparation du véhicule.

## **DÉCONNEXION DES BATTERIES – VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

1. Désactivez le véhicule. **See Désactivation du véhicule on page 14.**
2. Mettez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage) avant de brancher ou de débrancher les batteries. Le non-respect de cette précaution peut provoquer une explosion des batteries ou de graves blessures.
3. Débranchez les batteries, le câble négatif (-) en premier, comme illustré (**Figure 2 ou Figure 3 ou Figure 4**).
4. Après le débranchement des batteries, attendez 90 secondes que les condensateurs du contrôleur se déchargent.





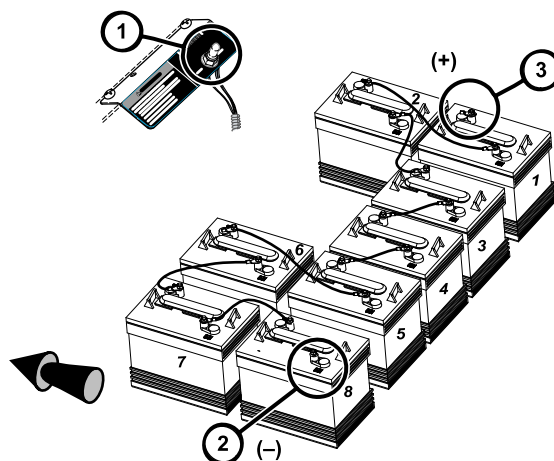
(Vue depuis le côté conducteur du véhicule)

1. Mettez le contacteur TOW/RUN (remorquage/conduite) sur TOW (remorquage) avant de débrancher ou de brancher les câbles de batterie.

2. Enlevez le câble négatif de batterie.

3. Enlevez le câble positif de batterie.

Branchez les câbles de batterie dans l'ordre inverse.



(Vue depuis le côté conducteur du véhicule)

1. Mettez le contacteur TOW/RUN (remorquage/conduite) sur TOW (remorquage) avant de débrancher ou de brancher les câbles de batterie.

2. Enlevez le câble négatif de batterie.

3. Enlevez le câble positif de batterie.

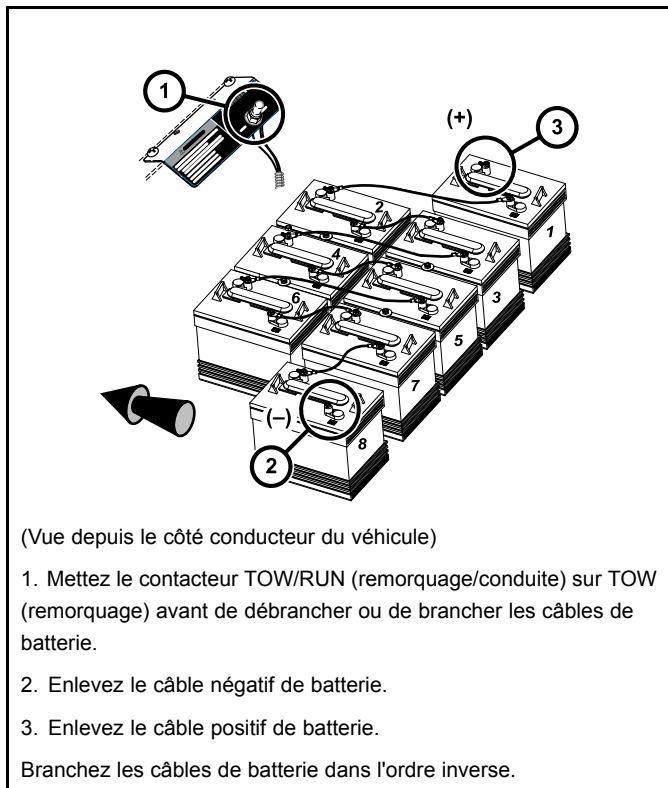
Branchez les câbles de batterie dans l'ordre inverse.

3148

**Figure 2 Retrait des câbles de batterie – Carryall 510 VBV (premières productions)**

3149

**Figure 3 Retrait des câbles de batterie – Carryall 510 VBV**



2780

**Figure 4 Retrait des câbles de batterie – Carryall 710 VBV**

## BRANCHEMENT DES BATTERIES – VÉHICULES ÉLECTRIQUES

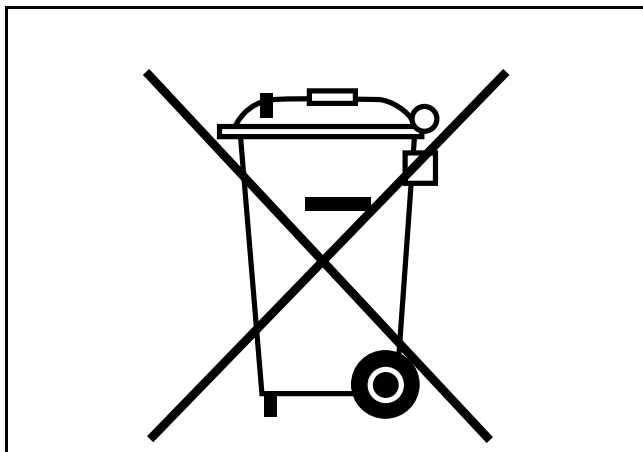
1. Assurez-vous que le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) est en position TOW (remorquage).
2. Branchez les câbles de batterie en commençant par le câble positif (+).
3. Serrez les bornes de batterie à un couple de 12,4 N·m (110 po·lb).
4. Enduisez les bornes à l'aide du vaporisateur de protection des bornes de batterie pour limiter la corrosion.

## RECYCLAGE DES BATTERIES AU PLOMB

### **⚠ WARNING**

- Les batteries au plomb contiennent du plomb (Pb) ainsi que d'autres métaux, des acides et d'autres composés. Si elles sont manipulées de façon inadéquate, elles risquent de contaminer l'eau et le sol, de polluer l'environnement et de causer des lésions corporelles.

Les batteries au plomb se reconnaissent grâce au symbole suivant et doivent être convenablement recyclées (**Figure 5**). Elles ne doivent pas être jetées en tant que déchets municipaux et un tri sélectif s'impose. La responsabilité de la protection de l'environnement doit être partagée, non seulement par les fabricants des batteries, mais également par les personnes qui utilisent les batteries. Contactez votre concessionnaire ou distributeur Club Car local le plus proche pour en savoir plus sur le recyclage approprié de vos batteries.



1403

**Figure 5 Mettez au rebut les batteries au plomb de manière appropriée**

## SYMBOLES INTERNATIONAUX DE SÉCURITÉ SUR LES BATTERIES

Toute personne qui utilise, répare ou entretient le véhicule doit comprendre et respecter les symboles de sécurité sur la ou les batteries du véhicule.



1



2



3



4



5



6

|                                                                    |                                                                                 |                                       |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Protégez-vous les yeux.                                         | 3. Ne fumez pas et ne laissez pas de flammes vives ou d'étincelles à proximité. | 5. Attention à l'acide des batteries. |
| 2. Lisez et respectez les instructions d'utilisation.              | 4. Tenez hors de portée des enfants.                                            | 6. Risque de gaz explosif.            |
| Référez-vous aux avertissements généraux pour plus d'informations. |                                                                                 |                                       |

1642

**Figure 6 Symboles internationaux de sécurité sur les batteries**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce manuel concerne les véhicules électriques Carryall 510 VBV et 710 VBV. Ces véhicules utilisent un système d'entraînement c.a./électrique c.c. et des chargeurs de batterie intégrés Delta-Q QuiQ™.

Tout au long de ce manuel, les dispositifs importants uniques à chaque modèle sont mis en évidence. Nous recommandons vivement au propriétaire/à l'utilisateur de lire et comprendre ce manuel et de faire particulièrement attention aux caractéristiques spécifiques de leur(s) véhicule(s).

## IDENTIFICATION DU MODÈLE

Le numéro de série de chaque véhicule est imprimé sur une vignette à code-barres apposée en dessous du tableau de bord central (Exemple : CC5819-123456) (**Figure 7**).

Les deux lettres (1) au début du numéro de série indiquent le modèle du véhicule. Les quatre chiffres suivants (2) indiquent l'année du modèle et la semaine de construction du véhicule. Les six chiffres (3) après le trait d'union représentent le numéro séquentiel unique affecté à chaque véhicule construit au cours d'une année-modèle donnée. **Consultez la REMARQUE suivante.**

**NOTE:** Ayez le numéro de série du véhicule à portée de main si vous commandez des pièces ou si vous avez des questions.

**Code de construction :** le code de construction (4) est un numéro à cinq chiffres qui apparaît sur la vignette du numéro de série du véhicule. Le code de construction existe pour permettre à l'utilisateur d'identifier le manuel du propriétaire correspondant à un véhicule. Ce manuel du propriétaire est valable pour la gamme de codes de construction indiquée sur sa quatrième de couverture.



2843

Figure 7 Vignette du numéro de série

## NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV) ET ÉTIQUETTE DE CERTIFICATION

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est marqué sur une plaque de protection située sous le siège du passager avant. L'étiquette de certification du NIV se trouve sur le panneau Z, situé sous le panneau de tableau de bord au-dessus de la vignette de chargement du véhicule.

## COMMANDES ET VOYANTS

See Avertissements généraux on page 12.

### **⚠ WARNING**

- Le véhicule doit être conduit par un adulte possédant un permis de conduire sans restriction émis par le pays dans lequel le véhicule est utilisé.
- Assurez-vous que le conducteur s'est familiarisé avec toutes les commandes et consignes d'utilisation avant de le laisser conduire.

### CONTACTEUR À CLÉ

Le contacteur à clé (2) est monté sur le tableau de bord à droite de la colonne de direction (**Figure 8, Page 19**).

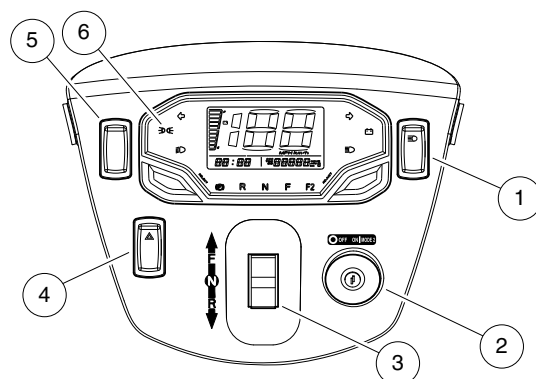
Le véhicule est équipé d'un contacteur à clé comportant trois positions : OFF (arrêt), ON (marche) et Mode 2. La position Mode 2 de la clé permet au véhicule de rouler à la vitesse réglée par défaut pour le Mode 2, c'est-à-dire 40 km/h (25 mph). Le réglage de vitesse du Mode 2 est programmable. La position ON (marche) de la clé permet au véhicule de rouler à la vitesse réglée par défaut pour la position ON, c'est-à-dire 24 km/h (15 mph).

**NOTE:** Lorsque la clé est en position OFF (arrêt), les principaux circuits du véhicule sont désactivés. Le contacteur à clé peut être utilisé comme un arrêt d'urgence.

La clé ne peut être retirée que lorsque le contacteur à clé est en position OFF (arrêt).

### COMMANDE DE MARCHÉ AVANT/ARRIÈRE

Le contacteur basculant de marche avant/arrière (3) est situé en bas du centre du tableau de bord (**Figure 8**). Les positions **F** (FORWARD/MARCHE AVANT) et **R** (REVERSE/MARCHE ARRIÈRE) sont clairement indiquées. Appuyez sur le côté F (marche avant) du contacteur pour que le véhicule se déplace en marche avant ou appuyez sur le côté R (marche arrière) du contacteur pour que le véhicule se déplace en marche arrière. Quand le contacteur basculant est positionné sur N (point mort), le véhicule ne roulera pas si on appuie sur la pédale d'accélérateur. La sonnerie de marche arrière retentit comme un avertisseur quand le contacteur de marche avant/arrière est en position R (marche arrière).



3129.eps  
**Figure 8** Tableau de bord – Véhicules homologués VBV

## COMMANDES DES FEUX AVANT

Le commutateur du mode phare des feux avant (1) est situé en haut à droite du tableau de bord (**Figure 8**). Appuyez sur le symbole des feux pour passer en phare et appuyez sur la partie inférieure pour sortir de ce mode.

Lorsque le contacteur à clé est sur la position ON (marche), les feux avant en mode croisement, les feux de position et les feux arrière s'allument automatiquement (6).

## SYSTÈME ÉLECTRIQUE DE LEVAGE DE LA PLATEFORME

**NOTE:** Le système électrique de levage de la plateforme est standard sur le Carryall 710 VBV. Il est en option pour le Carryall 510 VBV.

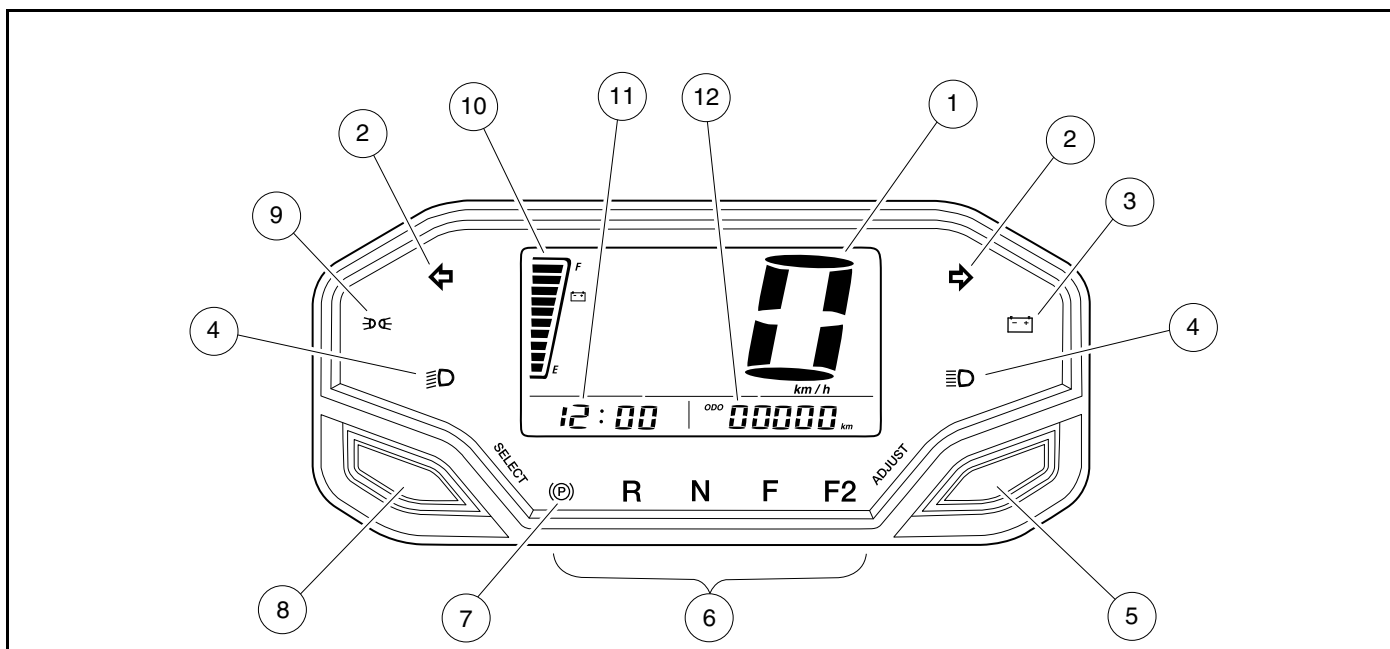
**NOTE:** Sur le Carryall 710 LSV, le système électrique de levage de la plateforme présente une capacité de charge maximum de 226 kg (500 lb).

Pour les véhicules équipés du système électrique de levage de la plateforme, le commutateur du système (5) est situé en haut à gauche du tableau de bord (le cas échéant) (**Figure 8**).

Le cas échéant, pour soulever la plateforme, appuyez sur la flèche vers le *haut*, et, pour baisser la plateforme, appuyez sur la flèche vers le *bas*. Le système de levage de la plateforme émet un déclic sonore pour signaler que la plateforme est en position de repos.

## UNITÉ D'AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD

L'unité d'affichage du tableau de bord (**Figure 9**) comporte deux boutons principaux, Select (sélectionner) (8) et Adjust (ajuster) (5), qui peuvent être utilisés pour faire défiler les menus d'affichage et ajuster ou réinitialiser les réglages et valeurs.



3161.eps  
Figure 9 Unité d'affichage du tableau de bord

La liste suivante décrit brièvement les éléments de menu qui peuvent être affichés et ajustés par l'utilisateur.

- **Horloge** : les valeurs de l'horloge (11) vont de 0:00 à 23:59 (horloge de 24 heures). La valeur peut être réinitialisée à 0:00 si les batteries sont débranchées.
- **Compteur de vitesse** : les valeurs du compteur de vitesse (1) vont de 0 à 199 km/h (0 à 123 mph). L'unité d'affichage permet de choisir entre les km/h et les mph.
- **Compteur kilométrique (ODO)** : les valeurs du compteur kilométrique (12\*) vont de 00000 à 99999 km ou miles. La valeur se réinitialise à zéro (0) lorsque la valeur maximum est dépassée. Cette valeur n'est pas réinitialisable.
- **Trajets A/B** : les valeurs du compteur journalier (12\*) vont de 000,0 à 999,9 km ou miles. La valeur se réinitialise à zéro (0) quand la valeur maximum est dépassée. Cette valeur est réinitialisable.
- **Compteur d'heures** : les valeurs du compteur d'heures (12\*) vont de 000,0 à 9999,9 heures. La valeur se réinitialise à zéro (0) quand la valeur maximum est dépassée. Cette valeur est réinitialisable.

**NOTE:** \* Lorsque vous regardez l'écran principal, l'utilisation du bouton Adjust (ajuster) permet de faire défiler les sous-menus suivants : compteur kilométrique, trajet A, trajet B et compteur d'heures.

Les autres icônes de l'écran correspondent aux éléments suivants :

- Voyant du frein à main (7)
- Voyants de la commande de marche avant/arrière (6)
  - R = marche arrière
  - N = point mort
  - F = marche avant
  - F2 = réglage de vitesse programmable Mode 2
- Voyants des feux avant (4)
- Voyant des feux de position (9)
- Voyants des clignotants (2)
- Témoin de charge (3)
- Témoin d'état des batteries (10)

#### Changer l'heure affichée par l'horloge :

1. Maintenez enfoncé le bouton Select (sélectionner) pendant trois secondes environ jusqu'à ce que l'écran affiche le menu horloge. Par défaut, les chiffres de l'horloge clignotent pour indiquer qu'ils peuvent être changés.
2. Pour changer l'heure, appuyez sur le bouton Adjust (ajuster) et continuez d'appuyer dessus jusqu'à ce que la valeur de l'heure souhaitée s'affiche.
3. Pour changer les minutes, passez aux chiffres qui représentent les minutes en appuyant sur le bouton Select.
4. Appuyez sur le bouton Adjust pour modifier le premier chiffre des minutes jusqu'à ce que vous atteigniez la valeur souhaitée.
5. Répétez les étapes 3 et 4 pour passer au chiffre suivant des minutes et lui faire adopter la valeur souhaitée.
6. Lorsque vous avez terminé, appuyez à nouveau sur le bouton Select pour revenir à l'affichage de l'écran principal.

#### Faire passer l'affichage de la vitesse du mph au km/h :

1. Appuyez sur le bouton Adjust (ajuster) pour faire défiler les sous-menus et afficher le compteur kilométrique (ODO).
2. Lorsque le compteur kilométrique est affiché, maintenez enfoncé le bouton Adjust pendant cinq secondes, jusqu'à ce que l'écran du compteur de vitesse principal passe du mph au km/h. Répétez cette opération pour revenir au mph.

#### Réinitialiser le compteur journalier (ODO) A ou B :

1. Appuyez sur le bouton Adjust (ajuster) pour parvenir au menu du trajet A (Trip A) ou du trajet B (Trip B).
2. Lorsque Trip A ou Trip B est affiché, maintenez enfoncé le bouton Adjust jusqu'à ce que les valeurs reviennent à zéro (0).

### Réinitialiser le compteur d'heures :

1. Appuyez sur le bouton Adjust (ajuster) pour parvenir au menu du compteur d'heures.
2. Lorsque le compteur d'heures est affiché, maintenez enfoncé le bouton Adjust jusqu'à ce que les valeurs reviennent à zéro (0).

## TÉMOIN DE CHARGE

Le véhicule électrique présente un témoin de charge (3) sur l'unité d'affichage du tableau de bord (**Figure 9**). Ce témoin a deux fonctions : 1) Avertissement de faible état de charge des batteries, et 2) Confirmation de la charge.

### Avertissement de faible état de charge des batteries

- Le témoin s'allume et reste allumé lorsque l'état de charge des batteries chute en-dessous de 20 %.
- Il clignote lorsque l'état de charge des batteries chute en-dessous de 10 %.

## CAUTION

- **Lorsque le témoin indique un faible état de charge, le véhicule doit être placé en charge dès que possible.**

### Confirmation de la charge

- Le témoin clignote trois fois et l'avertisseur sonore de marche arrière retentit simultanément trois fois pour indiquer qu'une séance de charge des batteries a commencé.

## TÉMOIN D'ÉTAT DES BATTERIES

Le témoin d'état des batteries (10) présente un affichage DEL à 10 barres qui, lorsque le véhicule est utilisé, montre le niveau de capacité des batteries sous la forme d'incréments de 10 % représentant la mesure de la tension des batteries sur une période déterminée (**Figure 9**).

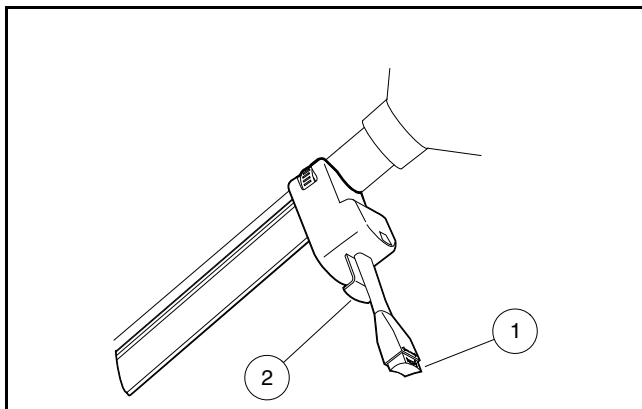
Quand les batteries sont entièrement chargées, toutes les barres sont allumées. Lorsque les batteries descendent à un état de charge de 20 %, le témoin de charge s'allume. **Voir Témoin de charge. Voir également la REMARQUE suivante.**

**NOTE:** Si le témoin d'état des batteries bouge rapidement (environ 45 minutes) de l'affichage de pleine charge à vide, un problème de câblage ou de cellule de batterie peut en être à l'origine. Si l'affichage du témoin ne se remet pas à l'état de pleine charge à la suite d'une recharge, un problème lié au chargeur de batterie ou à l'une des batteries peut en être à l'origine. Dans les deux cas, le véhicule doit être vérifié par un concessionnaire Club Car ou un technicien qualifié.

## CLIGNOTANTS

Le commutateur des clignotants se trouve sur la colonne de direction (**Figure 10**). Levez la manette lorsque vous tournez à droite. Baissez la manette lorsque vous tournez à gauche. Remettez la manette en position centrale lorsque vous avez fini votre manœuvre.





551.eps

**Figure 10 Clignotants et avertisseur sonore**

## FEUX DE DÉTRESSE

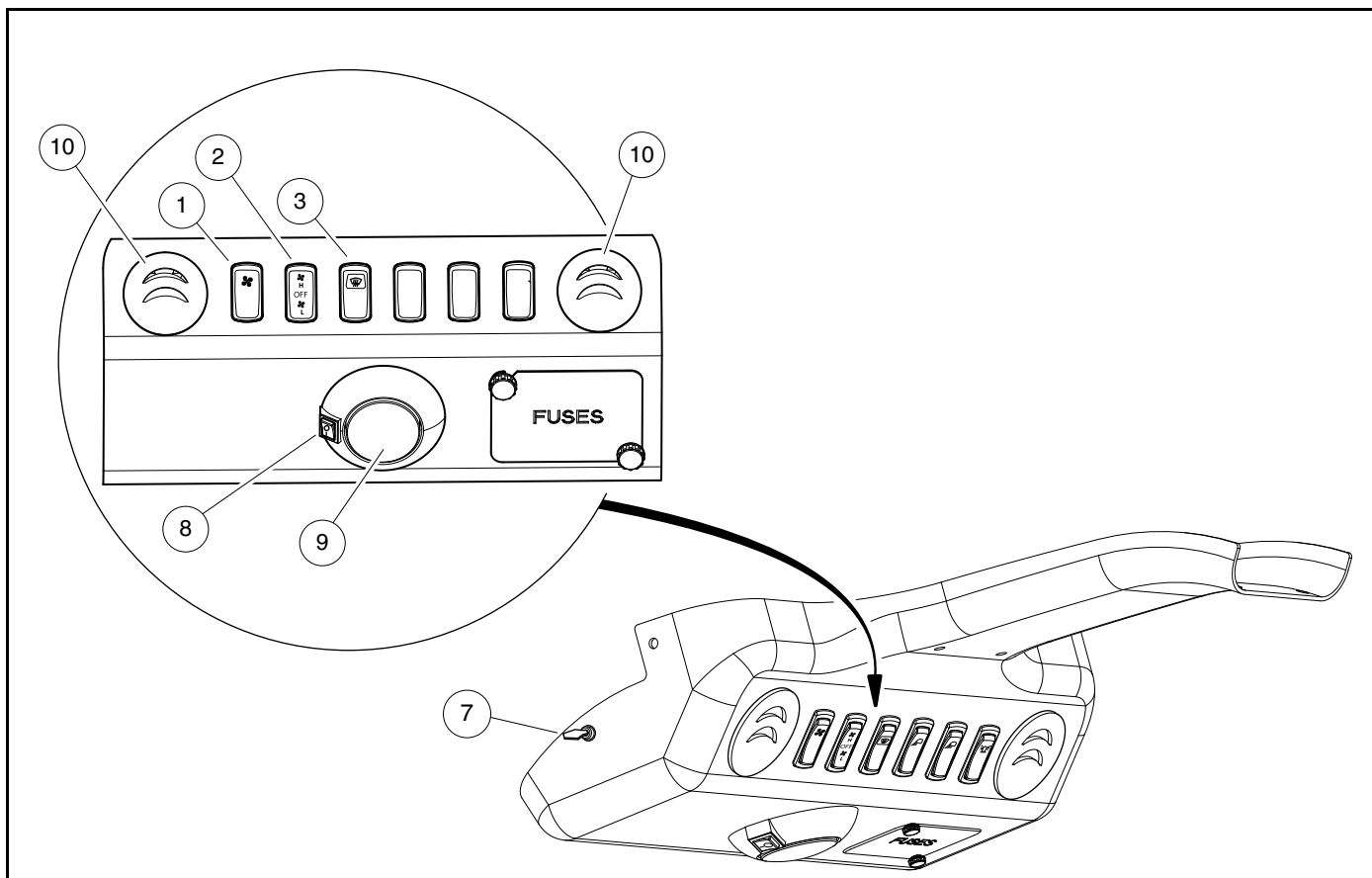
Le commutateur des feux de détresse (4) est situé en bas à gauche du tableau de bord. Appuyez sur l'icône des feux de détresse en haut du commutateur pour activer les feux de détresse. Pour désactiver les feux de détresse, appuyez sur la partie inférieure du commutateur. **(Figure 8)**.

## AVERTISSEUR SONORE

Le bouton de l'avertisseur sonore (1) se trouve à l'extrémité du levier des clignotants **(Figure 10)**. Appuyez sur le bouton pour activer l'avertisseur sonore.

## VENTILATION

Le premier commutateur (1) sur la console supérieure **(Figure 11)** contrôle la ventilation provenant des orifices de ventilation situés dans la console supérieure (10). Le deuxième commutateur (2) contrôle la ventilation provenant des orifices situés dans le tableau de bord.



3128.eps  
**Figure 11 Console supérieur**

## DÉGIVRAGE

Le commutateur de dégivrage/chauffage (3) est situé sur la console supérieure (**Figure 11**). Le commutateur de ventilation (2) correspondant aux orifices de ventilation du tableau de bord doit être également actionné pour que le dégivrage fonctionne.

## ESSUIE-GLACE/LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Le commutateur pour l'essuiе-glacе du pare-brise se trouve sur le côté de son boîtier. Appuyez une fois sur le commutateur pour activer l'essuiе-glacе. Le commutateur (7) pour le lave-glacе du pare-brise est situé sur le côté conducteur de la console supérieure (**Figure 11**).

## PLAFONNIER

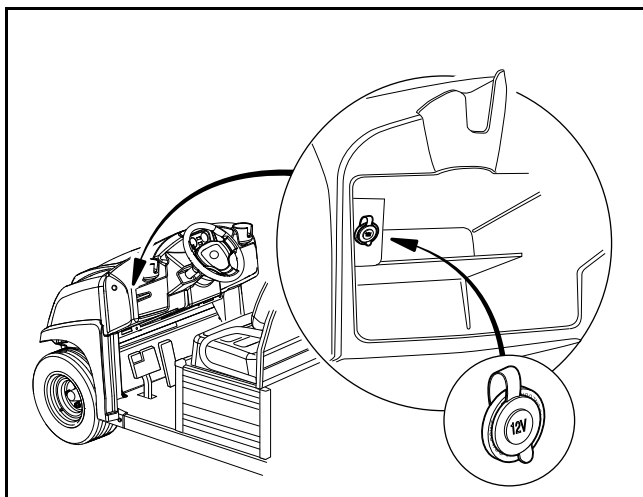
Le commutateur du plafonnier (8) est situé sur le côté du plafonnier (9) (**Figure 11**).

## ALLUME-CIGARE 12 V

Un allume-cigare de 12 V est situé dans le compartiment côté conducteur du tableau de bord et présente une intensité nominale de 6,5 A (**Figure 12**). Lorsque le contacteur à clé est sur la position ON (marche), l'allume-cigare alimente en électricité les accessoires qui y sont branchés. Le circuit électrique qui alimente l'allume-cigare fournit également une alimentation électrique à une multiprise 12 V, qui représente un point d'alimentation électrique prévu à cet effet pour les accessoires électriques supplémentaires. Le circuit électrique est protégé par un fusible de 10 A. Un appel de courant total supérieur à 10 A fera sauter le fusible.

**NOTE:** Le circuit de l'allume-cigare est désactivé lorsque le chargeur de batterie est branché.

L'allume-cigare n'est pas prévu pour un usage continu. Une utilisation prolongée risque de décharger considérablement la ou les batteries du véhicule.



2848

**Figure 12 Allume-cigare 12 V**

## PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR

La pédale d'accélérateur est la pédale de droite avec le mot GO moulé dessus (**Figure 13**).

Quand le contacteur à clé est en position ON (marche) et que le contacteur de marche avant/arrière est en position F (marche avant) ou R (marche arrière), une pression sur la pédale de l'accélérateur désactivera automatiquement le frein à main et le véhicule commencera à rouler dans la direction sélectionnée (marche avant ou marche arrière). Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur, la puissance est coupée et le moteur arrête de tourner.

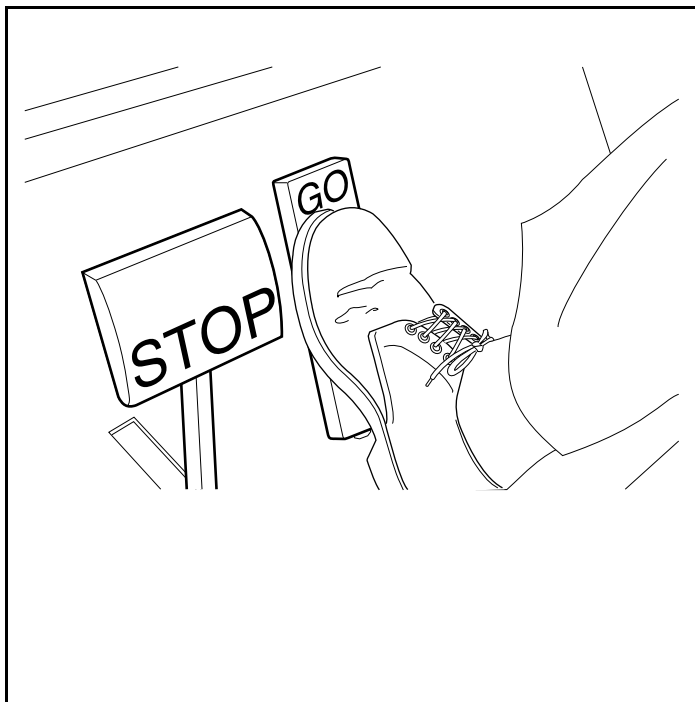
Les véhicules électriques utilisent un système électrique spécial qui emploie le freinage moteur dans plusieurs modes de fonctionnement. Sur certains modèles, le véhicule fonctionne comme suit :

- **Freinage « walk away »** : cette fonction empêche toute marche incontrôlée du véhicule au cas où le conducteur garerait le véhicule sur une pente et ne verrouillerait pas le frein à main. Le véhicule roulera d'environ 1,6 à 4,8 km/h (1 à 3 mph). Si la fonction de freinage « walk away » reste activée pendant deux secondes ou plus, un avertisseur sonore retentira pour signaler au conducteur que le freinage moteur a été activé. **Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

### **⚠ WARNING**

- Le freinage « walk away » ne limitera pas la vitesse du véhicule à 4,8 km/h (3 mph) dans des pentes très raides. Ne conduisez pas le véhicule sur des pentes de plus de 20 %.

- **Freinage moteur** : cette fonction permet de contrôler la vitesse du véhicule en descente. Dans une descente, le freinage moteur permet de maintenir une vitesse proportionnelle à la position de la pédale d'accélérateur. Par exemple, lorsqu'on appuie à fond sur l'accélérateur, le frein moteur maintient le véhicule à la vitesse maximale programmée. Lorsque la pédale d'accélérateur est entièrement relâchée, le freinage moteur ralentit le véhicule jusqu'à un arrêt complet.



160

**Figure 13** Pédales d'accélérateur et de frein

## PÉDALE DE FREIN

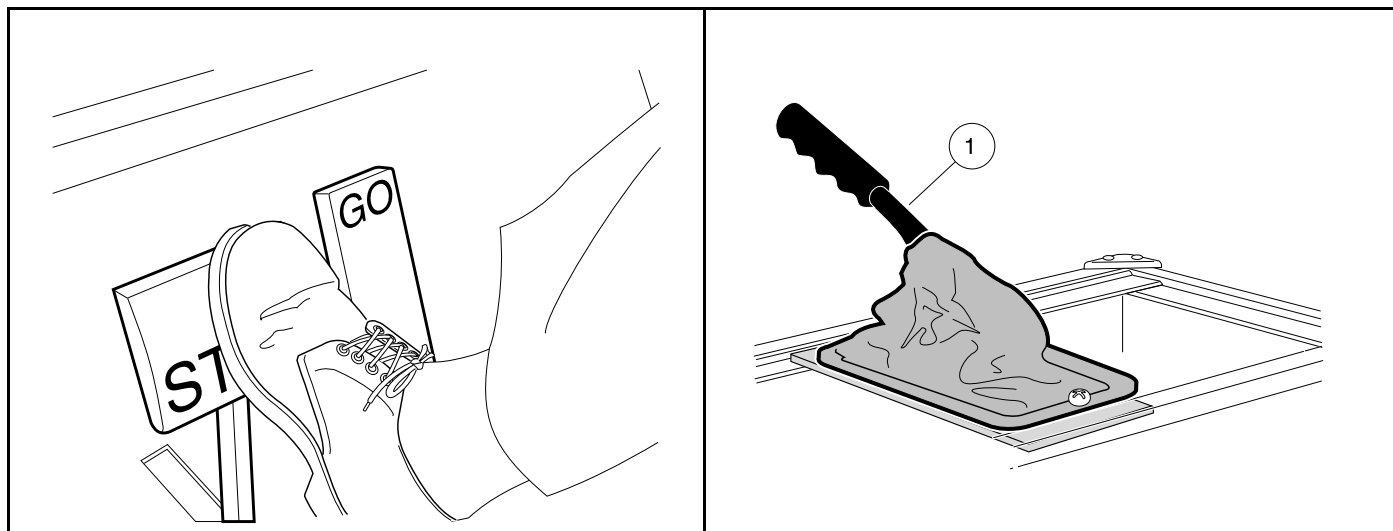
La pédale de frein est la grande pédale sur la gauche avec le mot STOP moulé dessus (**Figure 13**). Pour ralentir ou arrêter le véhicule, appuyez sur la pédale de frein avec votre pied droit (**Figure 14**).

## FREIN À MAIN

Le frein à main (1) est situé entre les sièges conducteur et passager (**Figure 15**). Pour serrer le frein à main, appuyez d'abord sur la pédale de frein, puis tirez le frein à main vers le haut jusqu'à ce qu'il se verrouille en position serrée. Pour libérer le frein, tirez sur le frein vers le haut et appuyez sur le bouton situé à l'extrémité du frein à main. Abaissez le frein. **Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

### **⚠ WARNING**

- Le frein à main présente plusieurs positions de blocage et doit être fermement verrouillé sur la position la plus élevée pour empêcher le véhicule de rouler.



161

Figure 14 Pédale de frein

161A

Figure 15 Frein à main

## CONTACTEUR TOW/RUN (REMORQUAGE/CONDUITE)

Véhicules électriques uniquement

### **⚠ WARNING**

- Mettez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage) avant de brancher ou de débrancher les batteries. Le non-respect de cette précaution peut provoquer une explosion des batteries ou de graves blessures.
- Lorsque le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) est en position TOW (remorquage), toutes les fonctions de frein moteur, y compris le freinage de type « walk away », sont désactivées.

Les véhicules électriques sont équipés d'un contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) (1), situé sur le panneau de support de siège sous le siège (**Figure 16**). Le contacteur doit être en position RUN (conduite) pour que le véhicule fonctionne. Lorsque le contacteur est en position TOW (remorquage), l'alimentation des composants électriques du véhicule est coupée et le véhicule ne fonctionne pas. **Consultez la REMARQUE suivante.**

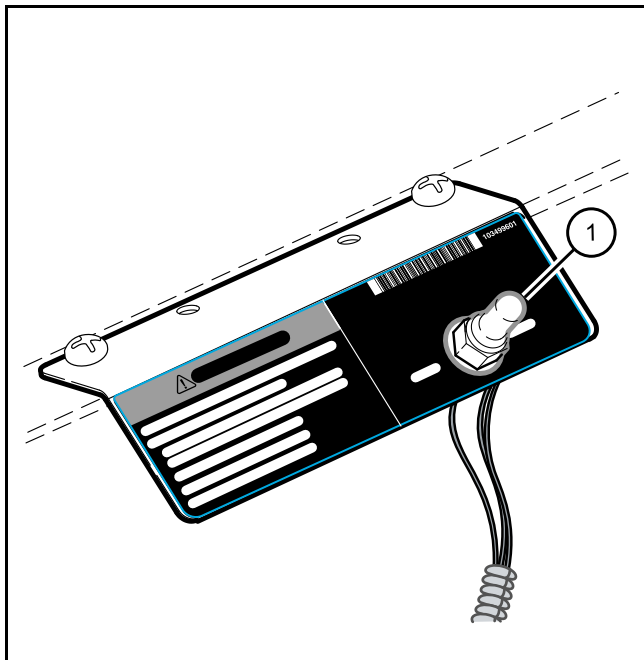
**NOTE:** Après avoir placé le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage), attendez 10 secondes avant de revenir en position RUN (conduite).

Après avoir placé le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position RUN (conduite), attendez 10 secondes avant de faire fonctionner le véhicule.

Le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) doit être en position TOW (remorquage) dans les conditions suivantes :

- **Avant de remorquer le véhicule :** placez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage) pour désactiver toutes les fonctions de freinage moteur ; cela empêchera tout dommage éventuel sur le véhicule ou les composants électriques si ce dernier est remorqué alors que la fonction de freinage type « walk away » est activée.
- **Avant le branchement ou le débranchement des câbles de batterie :** placez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage) pour couper l'alimentation du système électrique du véhicule ; cela empêchera la création d'arcs électriques et une explosion éventuelle des batteries lorsque les câbles de batterie sont débranchés.

- **Pour un stockage de longue durée** : placez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage) pour couper l'alimentation du système électrique du véhicule ; cela empêchera que les batteries soient déchargées par les composants électriques du véhicule.



80A

**Figure 16** Contacteur Tow/Run (remorquage/conduite)

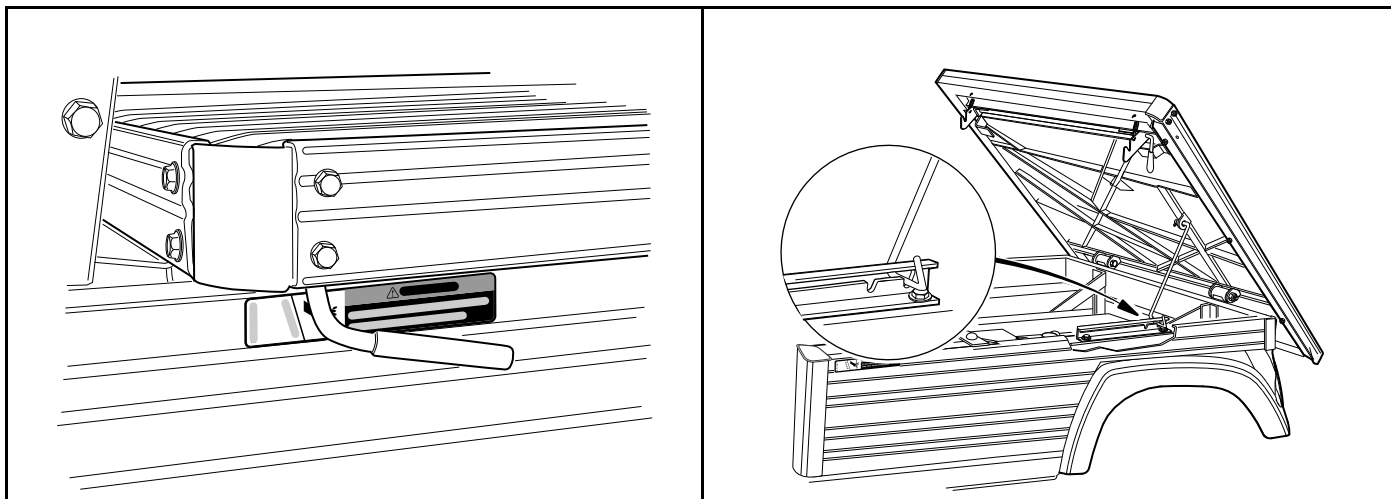
## LOQUET DE LA PLATEFORME

Le Carryall 510 VBV est équipé d'un loquet de plateforme sur le côté conducteur du véhicule (**Figure 17**). Pour soulever la plateforme, levez la poignée du loquet, puis soulevez la plateforme.

Pour verrouiller la plateforme, abaissez-le doucement jusqu'à ce que le loquet s'enclenche. NE laissez PAS tomber la plateforme.

### **⚠ WARNING**

- **Veillez à écarter vos mains et vos doigts de la zone d'écrasement située entre la plateforme et le support arrière de siège.**



2827

**Figure 17** Loquet de la plateforme – Carryall 510 VBV

2828

**Figure 18** Tige de maintien – Carryall 510 VBV

## TIGE DE MAINTIEN

See Avertissements généraux on page 12.

Le Carryall 510 VBV est équipé d'une tige de maintien à encastrement automatique et de son rail, situés côté conducteur à l'arrière (**Figure 18**). Lorsque vous tirez la poignée du loquet de la plateforme et que vous soulevez la plateforme, la tige de maintien vient se poser dans l'une des encoches du rail.

### **⚠ DANGER**

- Soyez prudents lorsque vous travaillez sous la plateforme. Assurez-vous que la tige de maintien est bien fixée. Dans le cas contraire, la plateforme risque de tomber en causant des blessures corporelles graves voire mortelles.

### **⚠ WARNING**

- Ne débloquez pas la tige de maintien tant qu'il reste des personnes à proximité de la zone de la plateforme de chargement.
- Ne relâchez pas brutalement la plateforme relevée ; abaissez-la doucement tout en restant loin de la plateforme. Le non-respect de ces instructions peut causer de graves blessures.
- Veillez à laisser vos mains loin de la zone d'écrasement située entre la plateforme et le support arrière de siège.

Pour abaisser la plateforme d'un Carryall 510 VBV, soulevez-la de manière à ce que la tige de maintien ne soit plus encastrée dans l'une des encoches du rail. Poussez la tige de maintien vers l'avant du véhicule afin de la sortir de l'encoche du rail puis abaissez doucement la plateforme. NE laissez PAS tomber la plateforme.

## FEUX DE STOP

Les feux stop s'allument lorsque la pédale de frein est actionnée. Consultez la REMARQUE suivante.

**NOTE:** Lorsque la clé de contact est en position OFF (arrêt) les feux stop sont désactivés.

## CEINTURES DE SÉCURITÉ

---

Les véhicules VBV sont équipés de ceintures de sécurité, une pour chaque occupant. **Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

### **WARNING**

---

- **Bouclez correctement les ceintures de sécurité des sièges et de la cabine avant de faire fonctionner le véhicule. Club Car préconise vivement que les occupants du véhicule soient bien tenus à tout moment par les ceintures de sécurité fournies.**

Enfants : **See Transport d'enfants on page 32.**

Femmes enceintes : consultez votre médecin pour obtenir des recommandations spécifiques. La ceinture de sécurité doit être utilisée fermement et aussi bas que possible en dessous des hanches plutôt qu'au niveau de la taille.

Personnes blessées : en fonction des blessures, consultez d'abord votre médecin pour obtenir des recommandations spécifiques.

Pour fixer la ceinture de sécurité, asseyez-vous bien droit et bien adossé au siège. Tirez la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur et insérez la languette dans la boucle. Un clic vous avertira de son verrouillage. Positionnez la ceinture ventrale aussi bas que possible sur les hanches plutôt qu'au niveau de la taille. Après l'insertion de la languette, assurez-vous que la languette et la boucle sont verrouillées et que la ceinture ne vrille pas.

Assurez-vous que la sangle d'épaule est positionnée en travers du centre de l'épaule. La sangle doit être éloignée du cou, mais ne doit pas tomber de l'épaule.

L'enrouleur bloque la ceinture lors d'un arrêt d'urgence. Il peut également se verrouiller si l'occupant se penche en avant trop rapidement. Un mouvement lent sans à-coup permet d'étendre la ceinture pour que l'occupant puisse bouger librement. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être sortie de l'enrouleur, tirez fermement sur la ceinture et relâchez-la. Elle devrait alors s'extraire sans problème de l'enrouleur.

Pour enlever la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle (1) et laissez la ceinture se rétracter (**Figure 19**). Si la ceinture ne se rétracte pas régulièrement, tirez-la et vérifiez si elle comporte d'éventuels plis ou torsions. Assurez-vous alors qu'elle reste sans plis pendant qu'elle se rétracte.

### **WARNING**

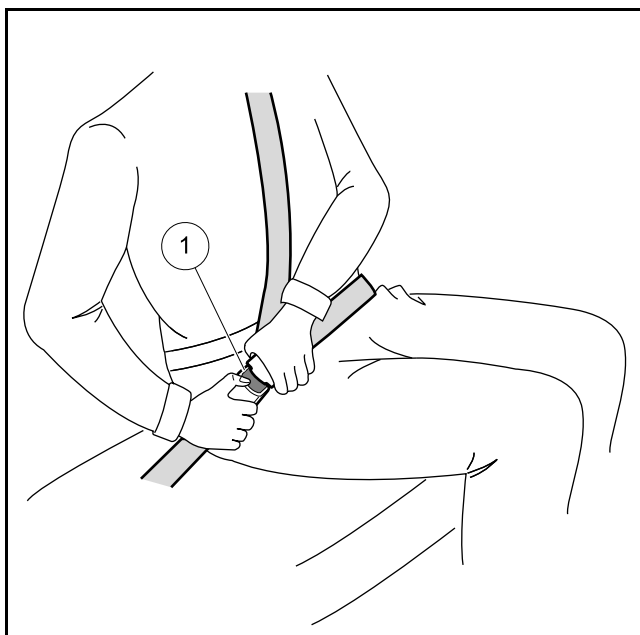
---

- **N'utilisez pas le véhicule si la cabine n'est pas en place. Cela pourrait entraîner des dommages matériels, des blessures graves, voire un décès. Les portes de la cabine peuvent être enlevées ou remises ; elles n'ont pas d'effet sur la rigidité de la structure de l'espace passager.**
- **Ne retirez pas et ne modifiez pas les composants de la structure de la cabine. Cela pourrait affaiblir la structure de la cabine et entraîner des blessures graves ou mortelles.**
- **N'utilisez pas le véhicule avec une cabine endommagée. Si la cabine est endommagée, remplacez la structure. N'essayez pas de la réparer.**
- **Le conducteur et le passager doivent être toujours protégés par les ceintures de sécurité afin d'éviter les blessures éventuelles en cas de freinage brusque, de collision ou de renversement.**
- **En cas de renversement, ne tentez pas de sauter ou de sortir à tout prix du véhicule. Restez assis avec la ceinture de sécurité attachée ainsi que les mains et les pieds dans le véhicule.**
- **Après l'insertion de la languette, assurez-vous que la languette et la boucle sont verrouillées et que la ceinture ne vrille pas.**
- **Assurez-vous que la sangle d'épaule est positionnée en travers du centre de l'épaule. La sangle doit être éloignée du cou, mais ne doit pas tomber de l'épaule. Le non-respect de ces consignes pourrait nuire à l'efficacité de la ceinture et augmenter les risques de blessure.**

WARNING CONTINUED ON NEXT PAGE



## **⚠ WARNING**



194A

Figure 19 Enlever la ceinture de sécurité

- Les ceintures de sécurité mal mises peuvent augmenter le risque de blessures car l'utilisateur pourrait glisser sous la ceinture en cas de freinage brusque. Maintenez la ceinture de sécurité ajustée au corps et positionnée aussi bas que possible sur les hanches.
- Utilisez une ceinture pour une personne à la fois. N'utilisez pas une seule ceinture de sécurité pour deux personnes ou plus, même s'il s'agit d'enfants.
- Vous ne devez pas transporter plus d'une personne par siège baquet. Pas plus de deux personnes ne doivent se trouver sur une banquette en même temps. Il est interdit de transporter des passagers sur des parties du véhicule dépourvues de sièges et de ceintures de sécurité. Aucun passager ne doit tenir d'enfant assis sur ses genoux lorsque le véhicule est en mouvement.
- Veillez à ne pas endommager la sangle ou le matériel (visserie) des ceintures de sécurité.
- Examinez régulièrement le système de ceinture de sécurité. Vérifiez son état pour déceler d'éventuelles coupures, effilochages, et pièces desserrées. Les pièces abîmées doivent être immédiatement remplacées. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.
- Gardez les ceintures de sécurité propres et sèches. Si un nettoyage est nécessaire, utilisez un savon doux et une solution d'eau tiède. N'utilisez pas de javel, de colorant ou de nettoyants abrasifs car ils peuvent fortement endommager les ceintures de sécurité.
- N'insérez pas de pièces de monnaie, d'agrafes, etc. dans la boucle car cela peut empêcher le bon verrouillage de la languette dans la boucle.
- Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, contactez immédiatement votre concessionnaire/distributeur ou un technicien qualifié. N'occupez pas le siège tant que la ceinture de sécurité n'est pas réparée.

## TRANSPORT D'ENFANTS

---

### WARNING

---

- Le véhicule n'est pas conçu pour répondre aux exigences de compatibilité avec des sièges de sécurité pour enfants. Les enfants pour lesquels l'usage d'un siège de sécurité est obligatoire ou qui peuvent bénéficier de la protection d'un siège de sécurité ne doivent pas monter dans le véhicule. Conformez-vous à la réglementation nationale et locale concernant la sécurité de l'enfant.
- Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans le véhicule.
- Aucun passager ne doit tenir d'enfant assis sur ses genoux lorsque le véhicule est en mouvement.

## LISTE DES CONTRÔLES QUOTIDIENS DE SÉCURITÉ ET DE PRÉ-UTILISATION

---

Chaque véhicule Club Car a été minutieusement inspecté et réglé en usine ; cependant, lors de la réception de votre ou vos nouveaux véhicules, vous devez vous familiariser avec leurs commandes, leurs voyants et leur fonctionnement. Inspectez attentivement chaque véhicule pour vous assurer du bon état de fonctionnement avant d'accepter la livraison.

Utilisez la liste de contrôle suivante comme guide pour inspecter le véhicule. Cette liste de contrôle doit être utilisée quotidiennement, conjointement avec les parties Contrôle des performances on page 32 et Programme d'entretien périodique on page 43, afin de vous assurer que le véhicule est en parfait état de marche. Tous les problèmes doivent être traités par un distributeur/concessionnaire Club Car ou par un technicien qualifié.

- **Général** : toutes les pièces doivent être montées et correctement installées. Assurez-vous que tous les écrous, boulons et vis sont bien serrés.
- **Vignettes de sécurité et d'information** : assurez-vous que toutes les vignettes de sécurité et d'information sont bien en place. **See Identification des vignettes de sécurité on page 7.**
- **Pneus** : inspectez visuellement l'usure, les dommages et le gonflement correct de manière quotidienne. **Voir Caractéristiques du véhicule on page 64.**
- **Batteries** : vérifiez que l'électrolyte est à un bon niveau (**Figure 28, Page 55**). Vérifiez les bornes des batteries. Les câbles doivent être serrés et ne présenter aucune corrosion. Chargez complètement les batteries avant la première utilisation du véhicule.
- **Cordon et fiche du chargeur** : inspectez visuellement et recherchez d'éventuels fissures, connexions détachées ou câblages effilochés.
- **Freins** : vérifiez le niveau du liquide de frein.
- **Contrôle des performances** : inspectez selon les instructions. **See Contrôle des performances on page 32.**

### WARNING

---

- Assurez-vous que le plastique a été retiré du bas du siège avant d'utiliser le véhicule. Le non-respect de cette précaution risque de provoquer un incendie, des dommages matériels, des blessures graves voire mortelles.

## CONTRÔLE DES PERFORMANCES

Après vous être familiarisé avec les commandes du véhicule et avoir lu et compris les instructions de conduite, effectuez un test de conduite avec le véhicule.

Utilisez la liste de contrôle suivante, conjointement à la liste des contrôles quotidiens de sécurité et de pré-utilisation, comme guide pour examiner le véhicule et en vérifier quotidiennement le bon fonctionnement. Tous les problèmes doivent être traités par un distributeur/concessionnaire Club Car ou par un technicien qualifié.

- **Commande de marche avant/arrière (F/R) :** vérifiez le bon fonctionnement. **See Commandes et voyants on page 19.**
- **Freins :** assurez-vous que les freins fonctionnent correctement. Lorsque la pédale de frein est complètement enfoncée avec une pression modérée, elle ne doit pas dépasser la moitié de sa course vers le plancher, et le véhicule doit s'arrêter doucement et tout droit. Si la pédale de frein descend de plus de la moitié de sa course vers le plancher, ou si le véhicule dévie ou n'arrive pas à s'arrêter, demandez que le système de freinage soit vérifié et ajusté selon les besoins. L'ajustement des freins doit être maintenu de sorte que la pédale de frein ne puisse jamais toucher le plancher.
- **Frein à main :** appliquez une pression modérée sur le frein à main. La tension doit augmenter au fur et à mesure que le frein est soulevé. Quand il est verrouillé, le frein à main doit bloquer les roues et maintenir le véhicule en place (en présence d'une inclinaison de 20 % ou moins).
- **Avertisseur sonore de marche arrière :** l'avertisseur de marche arrière retentit quand le commutateur de marche avant/arrière est en position R (marche arrière).
- **Direction :** le véhicule doit être facile à conduire et ne pas présenter de jeu dans le volant.
- **Général :** soyez à l'écoute de bruits inhabituels comme des couinements ou des cliquetis. Vérifiez la conduite et les performances du véhicule. Demandez à un distributeur/concessionnaire Club Car ou à un technicien qualifié d'examiner le véhicule en cas d'élément inhabituel.
- **Accélérateur :** lorsque le contacteur à clé est en position ON (marche), que le contacteur de marche avant/arrière est en position F (marche avant) puis que la pédale d'accélérateur est enfoncée, le moteur doit démarrer et le véhicule doit accélérer doucement jusqu'à son plein régime. Les véhicules Club Car fonctionnent à vitesse réduite en marche arrière. Quand la pédale est relâchée, elle doit revenir à la position originale et le moteur doit passer en mode frein moteur. **Voir Frein moteur, ci-après.**
- **Freinage « walk away » :** lorsque le véhicule est garé sur un terrain plat et que le frein à main est relâché, placez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position RUN (conduite) et essayez de pousser le véhicule. Le freinage moteur doit s'enclencher et limiter le déplacement de 1,6 à 4,8 km/h (1 à 3 mph) maximum, quelle que soit la position du contacteur de marche avant/arrière. Quand le freinage moteur « walk away » est activé, l'avertisseur sonore de marche arrière doit émettre une série de bips caractéristique.

## **WARNING**

---

- **Le freinage « walk-away » ne limite pas la vitesse du véhicule à 4,8 km/h (3 mph) dans des pentes abruptes. Ne conduisez pas le véhicule sur des pentes de plus de 20 %.**
- **Freinage moteur :** accélérez en bas d'une pente en appuyant complètement sur la pédale d'accélérateur. Quand le véhicule atteint la vitesse maximum programmée, le freinage moteur doit s'activer et limiter la vitesse du véhicule à sa vitesse maximum programmée. Sur des pentes très raides, le véhicule peut dépasser légèrement sa vitesse maximum programmée, ce qui nécessite l'utilisation de la pédale de frein. En outre, en descente, gardez la pédale de l'accélérateur partiellement enfoncée. Le freinage moteur doit limiter la vitesse à une valeur inférieure de celle de la vitesse maximale et maintenir une vitesse proportionnelle à la position de la pédale d'accélérateur. Sur un revêtement nivelé, accélérez jusqu'à atteindre la vitesse maximale et relâchez la pédale d'accélérateur. Le frein moteur doit ralentir progressivement le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

## INSTRUCTIONS DE CONDUITE

---

### **⚠ WARNING**

- Le conducteur doit posséder un permis de conduire valide sans restriction émis par le pays dans lequel le véhicule est utilisé.
- Assurez-vous que le conducteur s'est familiarisé avec toutes les commandes et consignes d'utilisation avant de le laisser conduire.
- Deux personnes maximum peuvent être dans le véhicule en même temps.
- Le conducteur et les passagers doivent mettre leur ceinture de sécurité en toutes circonstances pour éviter les blessures en cas de freinage brusque ou de collision.
- Il est interdit de transporter des passagers sur des parties du véhicule dépourvues de sièges et de ceintures de sécurité. N'autorisez pas une troisième personne à s'asseoir au milieu du siège, ni un passager à tenir un enfant sur ses genoux quand le véhicule se déplace.
- N'autorisez aucun passager sur la plateforme de chargement.
- Le véhicule n'a pas d'équipements spéciaux pour les personnes handicapées. Assurez-vous que toutes les personnes peuvent faire fonctionner le véhicule avant de les laisser conduire le véhicule.
- Assurez-vous que tous les passagers sont capables de se sécuriser dans un véhicule avant de les laisser monter.
- Arrêtez le véhicule avant de déplacer le contacteur de marche avant/arrière. Le non-respect de cette précaution peut provoquer des blessures aux passagers inattentifs et (ou) endommager le véhicule.
- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance dans le véhicule.
- Pour éviter d'être percuté, ne vous tenez pas devant ou derrière le véhicule.
- Conduisez le véhicule uniquement en étant dans le siège du conducteur.
- Pour éviter de tomber du véhicule, restez assis dans le véhicule en mouvement et accrochez-vous tout le temps aux poignées de maintien ou aux barres d'appui. Le conducteur doit garder les deux mains sur le volant quand le véhicule roule.
- Pour éviter le risque de graves blessures, votre corps tout entier doit rester à l'intérieur du véhicule.
- Pour éviter tout retournement, conduisez lentement dans les virages.
- Pour éviter le retournement du véhicule, conduisez lentement et le plus droit possible dans les montées et descentes. Évitez de conduire le véhicule sur des pentes présentant plus de 20 % d'inclinaison.
- Évitez d'arrêter un véhicule chargé dans une pente. Si un véhicule chargé doit s'arrêter dans une pente, évitez les démarrages brusques, ou les arrêts brusques en marche arrière. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner le retournement du véhicule.
- Pour éviter qu'un passager inattentif ne se blesse et (ou) que le véhicule soit endommagé, évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.
- Pour éviter tout risque de perte de contrôle ou de retournement du véhicule, réduisez la vitesse dans des conditions de conduite difficiles, comme sur de l'herbe mouillée ou un terrain accidenté.
- Ne conduisez pas sous l'emprise de l'alcool, de la drogue ou de médicaments.
- Utilisez les freins pour réduire la vitesse dans les descentes.
- Évitez les routes à trafic régulier, même si la limitation de vitesse est faible.
- Évitez d'utiliser le véhicule pour traverser ou emprunter des routes dont les limitations de vitesse dépassent 40 km/h (25 mph).
- Évitez d'utiliser le véhicule la nuit, ou dans des conditions météorologiques défavorables, car il peut être difficilement visible. Si le véhicule doit être utilisé la nuit, allumez les phares et feux arrière.
- Ce véhicule ne doit pas être utilisé dans les endroits où des objets risquent de tomber. Si votre véhicule doit être utilisé dans un tel environnement, veuillez contacter votre concessionnaire local.

WARNING CONTINUED ON NEXT PAGE

## **⚠ WARNING**

- **Ne conduisez pas le véhicule sous des branches d'arbres, des ponts, des tunnels ou tout autre objet qui se trouveraient à moins de 203 cm (80 po) du sol.**
- **Faites preuve de prudence lors de l'utilisation du véhicule avec des accessoires accrochés aux côtés de la plateforme. Les accessoires peuvent augmenter la largeur du véhicule, ce qui accroît le risque de heurter des personnes ou des objets à proximité et peut provoquer alors des dommages ou des blessures.**

Personne ne doit conduire le véhicule sans avoir reçu au préalable des instructions sur le fonctionnement et l'utilisation appropriés de ses commandes. Un utilisateur expérimenté doit accompagner chaque nouveau conducteur pour un test de conduite avant de le laisser utiliser seul le véhicule.

Pour vous assurer du bon fonctionnement du véhicule, suivez exactement, et dans l'ordre, toutes les procédures suivantes. Lisez et comprenez toutes les instructions avant de conduire le véhicule.

## **DÉMARRAGE DU VÉHICULE**

1. Lisez les vignettes de sécurité et d'information situées sur le véhicule.
2. Étudiez et comprenez les commandes.
3. Assurez-vous que la charge est bien attachée.
4. Assurez-vous que toutes les personnes sont assises, que leurs ceintures de sécurité sont bouclées et qu'elles se tiennent aux poignées de maintien ou aux barres d'appui. Le conducteur doit garder les deux mains sur le volant.
5. Assurez-vous que les roues sont tournées dans le sens désiré et que rien ne bloque le passage du véhicule.
6. Démarrez le véhicule.
  - 6.1. Tournez la clé en position ON (marche).
  - 6.2. Desserrez le frein à main.
  - 6.3. Sélectionnez la direction en plaçant le contacteur de marche avant/arrière dans la position voulue (F = avant ou R = arrière). Un avertisseur vous préviendra que le contacteur de marche avant/arrière est en position R (marche arrière).
  - 6.4. Relâchez la pédale de frein complètement et appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur. Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, la vitesse augmente jusqu'à la vitesse de plein régime. **Consultez l'AVERTISSEMENT et la REMARQUE suivants.**

## **⚠ WARNING**

- **L'utilisateur doit contrôler la vitesse du véhicule dans les descentes.**
- **Arrêtez le véhicule avant de déplacer le contacteur de marche avant/arrière. Le non-respect de cette précaution peut provoquer des blessures aux passagers inattentifs et (ou) endommager le véhicule.**
- **Le frein moteur peut être utilisé pour aider à contrôler la vitesse en descente ; cependant, les pentes raides ou d'autres conditions peuvent nécessiter l'usage de la pédale de frein en association avec le frein moteur.**

## **ARRÊT DU VÉHICULE**

## **⚠ WARNING**

- **Rouler dans l'eau peut affecter le bon fonctionnement des freins. Après avoir conduit dans l'eau, vérifiez l'efficacité des freins en appuyant délicatement sur la pédale de frein. Si le véhicule ne ralentit**

WARNING CONTINUED ON NEXT PAGE

## **⚠ WARNING**

---

pas de façon normale, continuez d'appuyer sur la pédale de frein jusqu'au séchage des freins et au retour à des performances normales.

- Après avoir arrêté le véhicule, tirez fermement sur le frein à main jusqu'à ce qu'il soit complètement enclenché et qu'il empêche le véhicule de se déplacer.

## **⚠ CAUTION**

---

- Quand vous êtes arrêté sur une pente, utilisez votre pédale de frein pour maintenir votre position. N'utilisez pas la pédale d'accélérateur pour maintenir votre position.

Pour arrêter le véhicule, relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

## **STATIONNEMENT ET SORTIE DU VÉHICULE**

1. Après un arrêt complet, serrez le frein à main jusqu'à ce qu'il verrouille les roues et empêche le véhicule de rouler.
2. Mettez le contacteur à clé en position OFF (arrêt) et placez le contacteur de marche avant/arrière en position N (point mort). Retirez la clé quand le véhicule n'est pas utilisé.

Lorsque le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) est en position RUN (conduite) (quelle que soit la position du contacteur de marche avant/arrière ou du contacteur à clé), la fonction de freinage « walk away » va empêcher le véhicule de rouler à une vitesse supérieure à 1,6 à 4,8 km/h (1 à 3 mph) sauf si l'accélérateur est enfoncé. Cela évite que le véhicule garé (lorsque le frein à main n'est pas actionné) ne roule trop vite et qu'il soit impossible de le rattraper à pied.

## **CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT**

---

### **⚠ WARNING**

---

- Enclenchez le frein à main pour bloquer les roues avant de charger le véhicule.
- N'autorisez aucun passager sur la plateforme de chargement.
- Ne dépassez pas la capacité nominale du véhicule. La capacité nominale ne concerne que les terrains plats.
- Une surcharge peut affecter le maniement du véhicule ou entraîner une défaillance des composants et, par conséquent, une perte de contrôle du véhicule ainsi que des blessures corporelles graves éventuelles.
- Réduisez la charge et la vitesse du véhicule lorsque vous descendez ou montez des côtes, ou sur un terrain non uniforme.
- Réduisez la vitesse et évitez les arrêts brusques lorsque vous reculez. Le non-respect de cette consigne risque d'entraîner un renversement ou un retournement du véhicule.
- Évitez de vous arrêter dans une pente lorsque le véhicule est chargé. Si vous devez vous arrêter dans une pente, évitez les démarrages brusques, ou les arrêts brusques en marche arrière. Le non-respect de cet avertissement risque d'entraîner un renversement du véhicule ainsi que d'éventuelles blessures graves.
- Ne chargez pas le hayon. Le hayon doit être en position verticale et solidement verrouillé lorsque le véhicule se déplace.

WARNING CONTINUED ON NEXT PAGE

## **⚠ WARNING**

- Pour éviter le décalage de la charge du véhicule et le retournement potentiel de ce dernier, évitez les démarrages, les arrêts et les virages brusques.
- Le centre de gravité du chargement peut affecter le maniement, la direction et le freinage du véhicule. Éviter les charges avec une partie supérieure lourde. Si le véhicule est chargé, réduisez la vitesse et prenez lentement les virages.
- Pour éviter que la charge ne se déplace et blesse un passager ou qu'elle affecte le maniement du véhicule, assurez-vous qu'elle est bien arrimée.
- Déchargez la plateforme de chargement avant de soulever le véhicule avec un système de levage, un palan ou un cric.
- La charge de la cargaison comprend le poids de l'équipement en option.

Centrez et fixez la cargaison aussi loin que possible vers l'avant dans la plateforme de chargement. Ne surchargez pas le véhicule. **Consultez le tableau suivant pour connaître les capacités du véhicule.**

## **CAPACITÉS DE CHARGE DU VÉHICULE**

### **Capacité en matière d'occupants**

La capacité en matière d'occupants est le poids maximum permis représenté par les occupants (opérateur et passagers) pour rouler avec le véhicule en toute sécurité.

### **Capacité en matière de chargement**

La capacité en matière de chargement est la charge maximale que le véhicule peut transporter dans la plateforme de chargement et les zones affectées au chargement. Elle comprend le poids de l'équipement en option.

### **Capacité nominale du véhicule**

La capacité nominale du véhicule est le poids maximum sur le véhicule. Cette capacité comprend le poids des occupants, du chargement, de la charge de la plateforme et de l'équipement en option.

### **Poids maximum brut du véhicule**

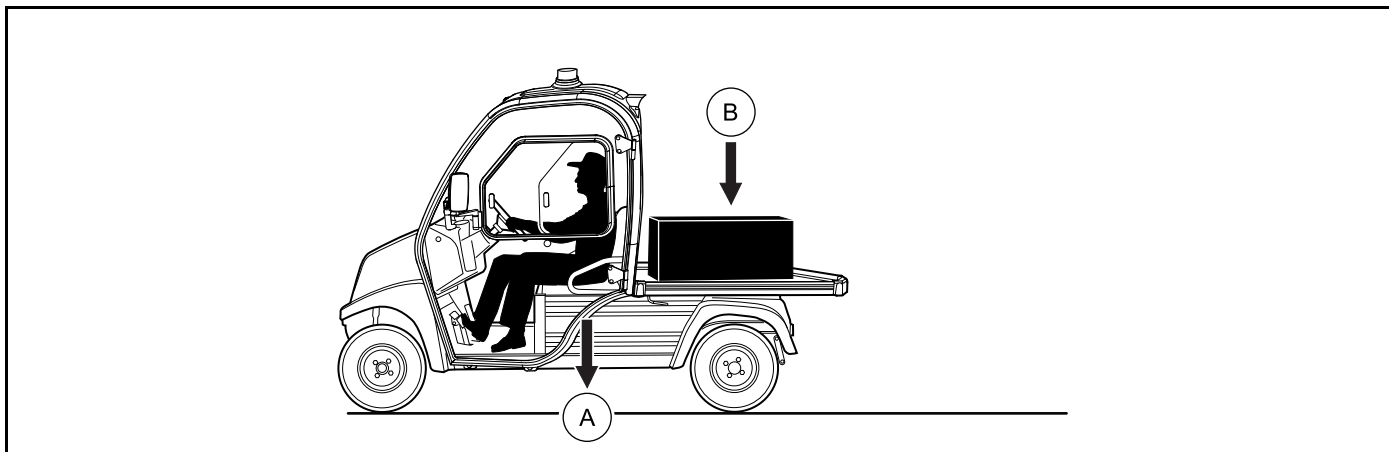
Le poids maximum brut du véhicule comprend le poids du véhicule et la capacité nominale du véhicule. Le poids maximum brut du véhicule indiqué ne doit pas être dépassé pour pouvoir rouler avec le véhicule en toute sécurité.

### **Poids maximum brut combiné du véhicule**

Le poids maximum brut combiné du véhicule comprend le poids maximum brut du véhicule et le poids brut de la remorque. Le poids maximum brut combiné du véhicule indiqué ne doit pas être dépassé pour pouvoir rouler avec le véhicule en toute sécurité.

**Veillez-vous référer à Figure 20 pour les spécifications suivantes.**

|                                                                                                                              | <b>Carryall 510</b> | <b>Carryall 710</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>A : capacité en matière d'occupants</b>                                                                                   | 181 kg (400 lb)     | 181 kg (400 lb)     |
| <b>B : capacité en matière de chargement (comprend le chargement, la charge de la plateforme et l'équipement en option.)</b> | 249,5 kg (550 lb)   | 385,6 kg (850 lb)   |
| <b>A + B = capacité nominale du véhicule</b>                                                                                 | 430 kg (950 lb)     | 476 kg (1050 lb)    |
| <b>Poids du véhicule</b>                                                                                                     | 789 kg (1739 lb)    | 819 kg (1806 lb)    |
| <b>A + B + poids du véhicule = poids maximum brut du véhicule</b>                                                            | 1230 kg (2712 lb)   | 1280 kg (2822 lb)   |



3162.eps  
Figure 20 Capacité de charge du véhicule

---

## REMORQUAGE AVEC LE VÉHICULE

---

N'utilisez pas les véhicules Carryall 510 et 710 VBV homologués pour du remorquage. Les véhicules Carryall 510 et 710 VBV homologués ne doivent pas être utilisés pour tirer des remorques ou remorquer d'autres véhicules.

---

## TRANSPORT SUR UNE REMORQUE

---

### **⚠ WARNING**

- Ne laissez personne sur la remorque pendant le remorquage.
- Évitez les démarrages, les arrêts et les virages brusques pendant un remorquage.
- Évitez de vous arrêter dans une pente pendant un remorquage. Si vous devez vous arrêter dans une pente, évitez les démarrages brusques, ou les arrêts brusques en marche arrière. Si vous ne respectez pas cet avertissement, le véhicule peut se renverser et engendrer alors des blessures corporelles graves.
- En cas d'utilisation sur des voies publiques, la remorque doit être conforme aux exigences locales, étatiques et nationales, comme pour les feux arrière, les feux stop, etc.
- Réduisez votre vitesse si vous transportez un véhicule Club Car sur une remorque.
- Ne remorquez pas un véhicule Club Car derrière un véhicule de transport de passagers ou un camion sur des voies publiques sauf s'il se trouve sur une remorque autorisée.
- Le véhicule à transporter doit être solidement arrimé à la remorque, avec le contacteur de marche avant/arrière en position N (point mort), le contacteur à clé en position OFF (arrêt) et le frein à main serré afin de bloquer les roues.
- En raison de la longueur supplémentaire représentée par la remorque, faites très attention lorsque vous prenez des virages.
- Ne transportez pas le véhicule sur une remorque avec une charge sur la plateforme de chargement du véhicule.

WARNING CONTINUED ON NEXT PAGE



## **⚠ WARNING**

- Ôtez le pare-brise et sécurisez le bas des sièges avant tout transport sur une remorque.
- Lorsque vous remorquez le véhicule, assurez-vous que la partie avant amovible est correctement fixée afin d'éviter qu'elle ne se sépare du véhicule pendant le transport.

Si un ou plusieurs véhicules doivent être transportés sur de longues distances ou sur la voie publique, ils doivent être transportés sur une remorque agréée avec une charge nominale approuvée supérieure au poids des véhicules transportés.

## **STOCKAGE – VÉHICULES ÉLECTRIQUE**

See Avertissements généraux on page 12.

## **⚠ WARNING**

- Mettez le contacteur à clé en position OFF (arrêt), retirez la clé et laissez le contacteur de marche avant/arrière en position N (point mort) pendant le stockage. Cela permet d'éviter tout démarrage involontaire ou risque d'incendie. Placez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage).
- Seuls des techniciens formés et compétents peuvent réparer ou entretenir le véhicule. Même une personne faisant de simples réparations ou opérations d'entretien doit avoir des connaissances et de l'expérience en matière de réparation mécanique et électrique. Les instructions appropriées doivent être suivies lors de l'entretien, des réparations ou de l'installation d'accessoires.
- N'essayez pas de charger des batteries gelées ou présentant des compartiments bombés. Mettez les batteries au rebut. Les batteries gelées peuvent exploser.

## **⚠ CAUTION**

- Des batteries avec un faible état de charge gèleront en cas de températures basses.
- Pour éviter d'exposer les composants électriques à l'humidité et des dommages ultérieurs, n'utilisez pas d'équipement à jet pressurisé ou à vapeur pour nettoyer votre véhicule.

## **PRÉPARATION DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR UN STOCKAGE PROLONGÉ**

### **Vérifiez les niveaux d'eau des batteries deux semaines avant le stockage**

Vérifiez les niveaux d'eau au moins deux semaines avant le stockage en hiver et assurez-vous que l'eau et l'électrolyte sont correctement mélangés. Notez qu'il faut environ cinq cycles de charge et au moins 10 ampères-heures après chaque charge pour mélanger correctement l'eau et l'électrolyte. NE mettez PAS de l'eau dans les batteries immédiatement avant de les stocker car le temps de charge ne sera pas suffisant pour mélanger l'eau et l'électrolyte. Les batteries peuvent geler lorsqu'elles sont stockées dans ces conditions.

1. Vérifiez les niveaux d'eau dans chaque cellule de batterie. Si de l'eau doit être ajoutée, remplissez les cellules de façon à recouvrir les plaques, chargez les batteries, puis utilisez de l'eau distillée pour faire l'appoint. L'électrolyte doit être compris entre 13 mm (0,5 po) au-dessus des plaques et 6 mm (0,25 po) en dessous de l'indicateur de niveau (**Figure 28**).

### **Effectuez les étapes suivantes immédiatement avant le stockage.**

1. Déchargez le véhicule de sorte que les pneus ne supportent que son poids.

2. Mettez le contacteur à clé en position OFF (arrêt), retirez la clé et laissez le contacteur de marche avant/arrière en position N (point mort) pendant le stockage.
3. Coupez tous les accessoires, notamment le GPS, la ventilation, etc., si ces derniers sont installés sur le véhicule.
4. Placez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage).

**NOTE:** Toutes les fonctions du témoin d'information sur la charge intégré dans le tableau de bord sont désactivées lorsque le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) est en position TOW (remorquage).

5. Les batteries doivent être propres et ne présenter aucune corrosion. Lavez le dessus et les bornes des batteries avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau. Utilisez une tasse (237 ml) de bicarbonate de soude pour 3,8 l (1 gal) d'eau. Rincez les batteries pour éliminer la solution. Cette solution ne doit pas entrer dans les batteries. Faites sécher les bornes et enduisez-les à l'aide du vaporisateur de protection des bornes de batterie.
6. Serrez toutes les connexions de câble de batterie à un couple de 12,4 N·m (110 po·lb).
7. Entrez le véhicule dans un endroit sec et frais. Cela minimisera l'auto-décharge des batteries.
8. Gonflez les pneus à la pression recommandée. **See Caractéristiques du véhicule – Véhicules électriques on page 64.**
9. Effectuez une lubrification périodique semi-annuelle. **See Programme de lubrification périodique on page 46.**
10. Nettoyez minutieusement l'avant et l'arrière du véhicule, les sièges, le compartiment de batterie et le dessous du véhicule.
11. N'enclenchez pas le frein à main. Calez les roues pour éviter que le véhicule bouge.

**NOTE:** Il est recommandé de brancher les véhicules et de maintenir l'électrolyte au même niveau pendant toute la période de stockage. Cependant, si l'une des conditions suivantes s'applique, débranchez les batteries pendant le stockage : 1) Le chargeur ne peut pas rester branché, 2) l'alimentation c.a. ne sera pas disponible pendant toute la durée du stockage, ou 3) les niveaux d'électrolyte ne seront pas maintenus. Pour débrancher les batteries en vue du stockage, allez à l'étape 13.

12. Pour conserver les batteries complètement chargées durant le stockage :
  - 12.1. Branchez le chargeur de batterie dans la voiture. Laissez les chargeurs de batterie branchés durant le stockage. Le chargeur s'activera automatiquement si nécessaire.
  - 12.2. Vérifiez tous les mois le niveau de l'électrolyte et le fonctionnement du chargeur afin de vous assurer que la batterie fonctionne correctement.

## CAUTION

---

- **Veillez à vérifier les batteries et le chargeur tous les mois pour maintenir un niveau d'eau correct dans les batteries et pour vous assurer que le chargeur fonctionne correctement durant le stockage.**
13. Si vous débranchez les batteries en vue d'un stockage, débranchez le câble négatif (-) B de batterie et attachez-le de sorte qu'il n'entre pas en contact avec la borne de la batterie.

## REMISE EN SERVICE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE STOCKÉ

1. Si nécessaire, branchez les batteries. **See Branchement des batteries – Véhicules électriques on page 16.**
2. Chargez complètement les batteries.

## ⚠ WARNING

---

- **N'essayez pas de charger des batteries gelées ou présentant des compartiments bombés. Mettez les batteries au rebut. Les batteries gelées peuvent exploser.**
3. Gonflez les pneus à la pression recommandée. **See Caractéristiques du véhicule – Véhicules électriques on page 64.**

4. Effectuez Liste des contrôles quotidiens de sécurité et de pré-utilisation on page 32 et Contrôle des performances on page 32.

## MAINTENANCE

---

**See Avertissements généraux on page 12.**

Pour assurer des performances optimales du véhicule, il est important de suivre un programme de maintenance préventive établi. Un entretien régulier et cohérent du véhicule peut éviter des arrêts du véhicule et des réparations onéreuses qui seraient dus à de la négligence. Utilisez la Liste des contrôles quotidiens de sécurité et de pré-utilisation on page 32 et les parties *Programme d'entretien périodique* et *Programme de lubrification périodique* suivantes pour maintenir le véhicule en parfait état de marche.

Tout véhicule qui ne fonctionne pas correctement ne doit plus être utilisé jusqu'à ce qu'il soit correctement réparé. Cela évitera d'endommager encore davantage le véhicule et la survenue de blessures éventuelles dues à des conditions dangereuses.

Contactez votre distributeur/concessionnaire Club Car local pour effectuer toutes les réparations ainsi que l'entretien périodique annuel et semestriel.

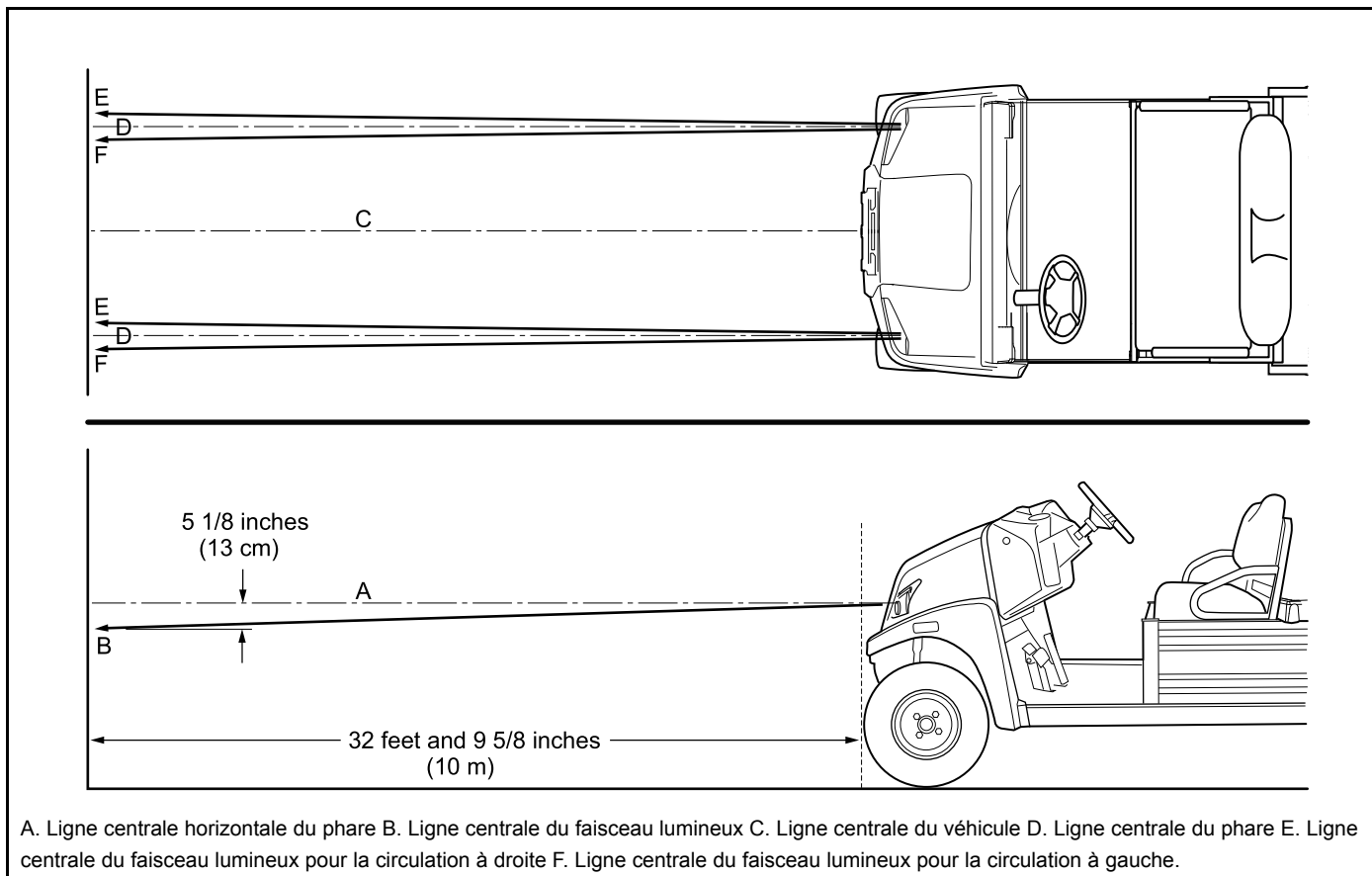
### **WARNING**

---

- Si un problème est découvert pendant un contrôle ou une opération d'entretien programmé, n'utilisez plus le véhicule tant que les réparations n'ont pas été effectuées. Si vous n'effectuez pas les réparations nécessaires, il existe un risque d'incendie, de dommages matériels et de lésions graves, voire mortelles.
- Seuls des techniciens qualifiés doivent réparer ou entretenir le véhicule ou le chargeur de batterie. Même une personne faisant de simples réparations ou opérations d'entretien doit avoir des connaissances et de l'expérience en matière de réparation mécanique et électrique. Les instructions appropriées doivent être suivies lors de l'entretien, des réparations ou de l'installation d'accessoires.
- Ne travaillez pas sur l'ensemble motopropulseur du véhicule ou sous la plateforme de chargement lorsqu'elle est chargée.
- Ne portez pas de vêtements flottants ou de bijoux tels que des bagues, montres, chaînes etc. lors de l'entretien du véhicule.
- Mettez le contacteur à clé sur OFF (arrêt), retirez la clé, placez le contacteur de marche avant/arrière en position N (point mort) et calez les pneus avant toute opération d'entretien.
- Ne fermez pas la plateforme tant que toutes les personnes ne se sont pas éloignées de la zone de la plateforme de chargement. Abaissez doucement la plateforme en restant loin du véhicule. Ne laissez pas tomber la plateforme. Le non-respect de ces instructions peut provoquer des blessures graves.
- Chaud ! N'essayez pas de procéder à l'entretien d'un moteur chaud. Vous risqueriez de gravement vous brûler.
- Afin d'éviter le démarrage intempestif du véhicule, débranchez les batteries et déchargez le contrôleur. See Déconnexion des batteries – Véhicules électriques on page 14.

## RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DES PHARES

**NOTE:** Avant de régler les phares, déchargez la plateforme de chargement, nettoyez les optiques des phares et vérifiez que la pression des pneus est de **Caractéristiques du véhicule on page 64**.

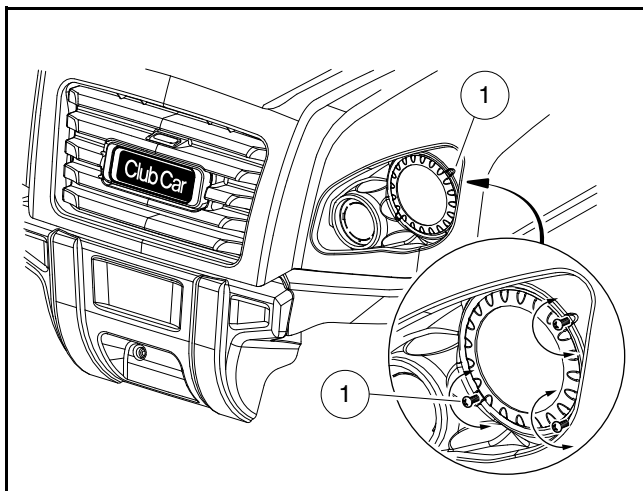


3181  
**Figure 21 Angle des phares correct**

1. Sur une surface plane, garez le véhicule très près d'un mur de couleur claire.
2. Mesurez la hauteur entre le sol et le centre de chaque phare pour vérifier que le véhicule est bien droit. Dans le cas contraire, exercez une pression de chaque côté du véhicule pour le faire rebondir afin de régler les amortisseurs.
3. À l'aide d'une équerre de charpentier ou de tout autre outil adapté, repérez le centre de chaque optique de phare et transférez ce point sur le mur en le marquant avec un crayon.
4. Prenez une longue bande de ruban adhésif que vous placerez entre les deux marques de crayon, horizontalement.
5. Prenez ensuite deux longues bandes de ruban adhésif, placez-les verticalement sur ces deux marques.
6. Reculez le véhicule de façon linéaire à une distance d'environ 10 m du mur (**Figure 21, Page 42**).
7. Réglez les phares sur feux de croisement uniquement.
8. Vérifiez un phare à la fois. Bloquez un phare avec un objet (par exemple, une serviette posée sur une chaise).
9. **Caractéristiques verticales** : Le faisceau devrait atteindre un point situé à 13 cm en-dessous de la bande de ruban horizontale.

**Caractéristiques horizontales :** Dans les pays où la circulation est à droite, les faisceaux doivent arriver juste à droite des bandes de ruban verticales. Dans les pays où la circulation est à gauche, les faisceaux doivent arriver juste à gauche des bandes de ruban verticales.

10. Si les phares ne répondent pas aux caractéristiques ci-dessus, utilisez les trois vis de réglage (1) situées autour des optiques des phares pour corriger l'angle (**Figure 22, Page 43**).
11. Répétez l'opération avec l'autre phare.



3165  
Figure 22 Vis de réglage du phare – Homologuées VBV

## PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

See Avertissements généraux on page 12.

### **⚠ WARNING**

- Les interventions d'entretien, de réparation et de réglage doivent respecter les consignes contenues dans le manuel de maintenance et d'entretien.
- Si un problème est découvert pendant un contrôle ou une opération d'entretien programmé, n'utilisez plus le véhicule tant que les réparations n'ont pas été effectuées. Si vous n'effectuez pas les réparations nécessaires, il existe un risque d'incendie, de dommages matériels et de lésions graves, voire mortelles.

**NOTE:** Si le véhicule transporte constamment de lourdes charges ou tracte tout le temps une remorque, ces procédures de maintenance préventive doivent être effectuées plus souvent que ce qui est recommandé dans le cadre du programme d'entretien périodique.

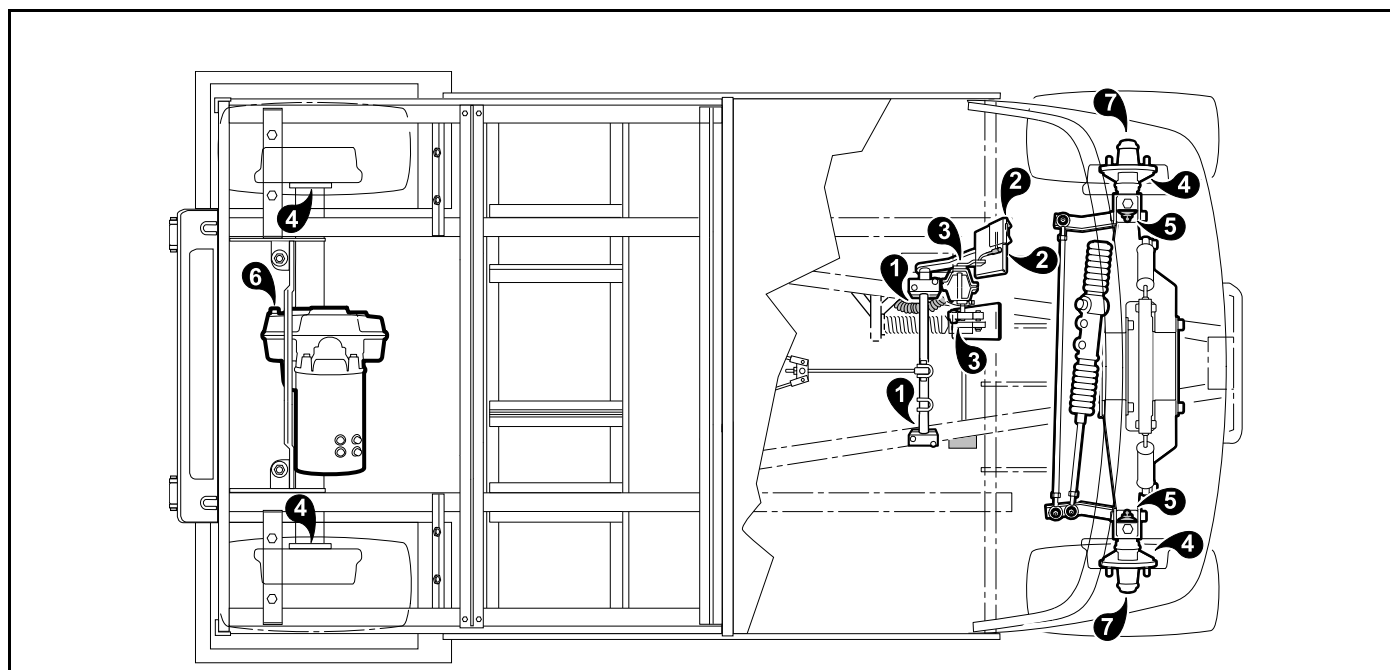
Les programmes d'entretien périodique et les programmes de lubrification périodique doivent être respectés pour conserver le véhicule dans son état optimal de fonctionnement.

| PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES                                                      |                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| INTERVALLE RÉGULIER                                                                                           | ENTRETIEN                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Entretien quotidien effectué par le propriétaire                                                              | Liste des contrôles quotidiens de sécurité et de pré-utilisation                                                                              | See Liste des contrôles quotidiens de sécurité et de pré-utilisation on page 32.                                                                                                                                                                    |
|                                                                                                               | Contrôle des performances                                                                                                                     | See Contrôle des performances on page 32.                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                               | Batteries                                                                                                                                     | Chargez les batteries (uniquement après chaque utilisation quotidienne).                                                                                                                                                                            |
| Entretien hebdomadaire effectué par le propriétaire                                                           | Batteries (pour les véhicules NON équipés du système d'ajout d'eau à point unique)                                                            | Vérifiez le niveau de l'électrolyte. Ajoutez de l'eau si nécessaire. Consultez la page 55.                                                                                                                                                          |
| Entretien mensuel effectué par le propriétaire ou un technicien qualifié                                      | Batteries (pour les véhicules équipés du système d'ajout d'eau à point unique). Ajout d'eau mensuel ou en respectant les intervalles établis. | Ajoutez de l'eau dans les batteries. Veillez à ce que le débit d'eau se produise et que l'eau ne déborde pas des cellules. See Entretien des batteries – Véhicules avec système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) on page 52.                     |
|                                                                                                               | Batteries                                                                                                                                     | Lavez les dessus des batteries et nettoyez les bornes avec une solution de bicarbonate de soude/eau.                                                                                                                                                |
|                                                                                                               | Pneus                                                                                                                                         | Vérifiez la pression pneumatique et ajustez-la si nécessaire. See Caractéristiques du véhicule – Véhicules électriques on page 64.                                                                                                                  |
|                                                                                                               | Véhicule en général                                                                                                                           | Lavez le compartiment de batterie et le dessous du véhicule.                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                               | Balais d'essuie-glace sur le pare-brise                                                                                                       | Changez les balais d'essuie-glace si nécessaire                                                                                                                                                                                                     |
|                                                                                                               | Lave-glace pour le pare-brise                                                                                                                 | Remettez du liquide de lave-glace si nécessaire.<br>Faites en sorte que le niveau de liquide reste au niveau de la ligne de l'intitulé « windshield wiper » (lave-glace) sur le réservoir.                                                          |
| Inspection initiale (unique) par le propriétaire ou un technicien compétent après six semaines d'utilisation. | Batteries (pour les véhicules nouvellement équipés du système SPWS)                                                                           | Pour les véhicules nouvellement équipés du système d'ajout d'eau à point unique (SPWS), vérifiez manuellement les niveaux d'électrolyte de batterie de toutes les cellules pour vérifier si la valve fonctionne correctement. Consultez la page 53. |

| PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES                                                                               |                                                        |                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| INTERVALLE RÉGULIER                                                                                                                    | ENTRETIEN                                              |                                                                                                                                                                                                             |
| Entretien semestriel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 50 heures de fonctionnement, au premier terme échu) | Circuit de freinage                                    | Inspectez le maître-cylindre, le circuit de freinage et les flexibles pour déceler d'éventuels dommages ou fuites.                                                                                          |
|                                                                                                                                        |                                                        | Vérifiez si les câbles de frein ne sont pas endommagés ; remplacez-les si nécessaire.                                                                                                                       |
|                                                                                                                                        |                                                        | Vérifiez l'état des sabots et des disques de frein ; remplacez-les si nécessaire. <b>Veuillez vous référer à la section concernant le système de freinage dans le manuel de maintenance et d'entretien.</b> |
|                                                                                                                                        | Câblage électrique et branchements                     | Vérifiez qu'ils sont bien serrés et ne sont pas endommagés.                                                                                                                                                 |
|                                                                                                                                        | Contacteur de marche avant/arrière (F/R)               | Vérifiez l'état des contacts et des branchements des câbles ; assurez-vous que tous les branchements sont bien serrés.                                                                                      |
|                                                                                                                                        | Alignement et carrossage des roues avant               | Vérifiez et ajustez si nécessaire. <b>Consultez la partie sur la direction et la suspension avant dans le manuel de maintenance et d'entretien.</b>                                                         |
| Entretien annuel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 100 heures de fonctionnement, au premier terme échu)    | Régulateur de sortie du contrôleur de moteur (MCOR)    | Recherchez d'éventuelles pièces desserrées, des fissures ou d'autres dommages.                                                                                                                              |
|                                                                                                                                        | Batteries (pour les véhicules équipés du système SPWS) | Vérifiez manuellement les niveaux d'électrolyte de batterie de chaque cellule pour contrôler le bon fonctionnement de la valve. <b>Consultez la page 53.</b>                                                |
|                                                                                                                                        | Batteries                                              | Si les batteries ne fonctionnent pas comme prévu, consultez la section Batteries dans le manuel de maintenance et d'entretien.                                                                              |
|                                                                                                                                        | Vignettes de sécurité                                  | Vérifiez les vignettes de sécurité. Remplacez-les si elles sont abîmées ou illisibles.                                                                                                                      |

## PROGRAMME DE LUBRIFICATION PÉRIODIQUE

| PROGRAMME DE LUBRIFICATION PÉRIODIQUE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES                                                                                         |                                                                           |                         |                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| INTERVALLE RÉGULIER                                                                                                                                   | ENTRETIEN                                                                 | POINTS DE LUBRIFICATION | LUBRIFIANT RECOMMANDÉ                                                                |
| <b>Entretien semestriel effectué par le propriétaire ou un technicien qualifié (ou toutes les 50 heures de fonctionnement, au premier terme échu)</b> | Roulements d'arbre de pédale de frein                                     | 1                       | Lubrifiant au molybdène sec (réf. CC 1012151)                                        |
|                                                                                                                                                       | Tringlerie de frein et pivots                                             | 2                       | Lubrifiant au molybdène sec (réf. CC 1012151)                                        |
|                                                                                                                                                       | Supports de tige de pivot d'accélérateur                                  | 3                       | Lubrifiant au molybdène sec (réf. CC 1012151)                                        |
|                                                                                                                                                       | Glissières de frein                                                       | 4                       | Lubrifiant au molybdène sec (réf. CC 1012151)                                        |
|                                                                                                                                                       | Suspension avant                                                          | 5                       | Lubrifiant de châssis - EP NLGI classe 2                                             |
| <b>Entretien annuel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 100 heures de fonctionnement, au premier terme échu)</b>            | Boîte-pont : vérifiez/remplissez jusqu'au niveau du bouchon.              | 6                       | 0,67 litre (22 onces fluides) huile SAE 30 de classe API SE, SF ou SG (ou supérieur) |
|                                                                                                                                                       | Vérifiez les roulements de roues avant (reconditionnez-les si nécessaire) | 7                       | Lubrifiant de châssis - EP NLGI classe 2                                             |



2822  
Figure 23 Points de Lubrification – Véhicules Électriques



## BATTERIES – VÉHICULES ÉLECTRIQUES

See Avertissements généraux on page 12.

### DANGER

- Batterie – Gaz explosifs ! Ne fumez pas. N'approchez pas d'étincelles et de flammes du véhicule et de la zone d'entretien. Aérez quand vous chargez ou utilisez le véhicule dans un lieu clos. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.
- Chargez les batteries dans un endroit bien ventilé. Les batteries émettent de l'hydrogène pendant leur chargement. L'hydrogène est un gaz explosif et ne doit jamais excéder un niveau de 2 % de l'air.
- Batterie – Poison ! Contient de l'acide ! Provoque de graves brûlures. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Antidotes :
  - Externe : rincez à l'eau. Appelez un médecin immédiatement.
  - Interne : buvez de grandes quantités de lait ou d'eau suivies de lait de magnésie ou d'huile végétale. Appelez un médecin immédiatement.
  - Yeux : rincez à l'eau pendant 15 minutes. Appelez un médecin immédiatement.

### WARNING

- Portez des lunettes de sécurité ou une protection pour les yeux aux normes lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.
- Utilisez des outils isolés lorsque vous travaillez près des batteries ou des branchements électriques. Faites très attention à ne pas mettre les composants ou le câblage en court-circuit.
- Assurez-vous que les branchements de batterie sont propres et convenablement serrés. Voir Entretien des batteries – Véhicules avec système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) on page 52 ou Entretien des batteries – Véhicules sans système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) on page 54.
- Utilisez uniquement des câbles de diamètre 6,54 mm (AWG 2) avec des bornes à basse résistance pour remplacer les fils de batterie sur le véhicule.

### CAUTION

- Éteignez tous les accessoires avant de charger les batteries.

**NOTE:** Recyclez ou éliminez correctement vos batteries usagées conformément à la réglementation locale, étatique et nationale.

Les véhicules électriques Club Car utilisent des batteries à décharge profonde. Les batteries automobiles ne doivent jamais être utilisées sur les véhicules électriques.

Les nouvelles batteries ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après avoir été déchargées et rechargées entre 50 et 70 fois. Pour garantir une durée de vie maximum des batteries neuves, limitez l'utilisation des véhicules avec des batteries neuves à une heure de fonctionnement entre deux charges pendant les deux premiers mois où le véhicule est en service. Les batteries doivent être complètement chargées avant la première utilisation d'un nouveau véhicule, avant la première utilisation après stockage et avant que le véhicule ne soit utilisé tous les jours.

## QUALITÉ DE L'EAU

La pureté de l'eau est le facteur le plus important pour les performances et la durée de vie des batteries du véhicule. Club Car accorde, par conséquent, une importance de plus en plus grande à l'entretien des batteries\*.

Quatre procédures de remplissage d'eau des batteries, regroupées en deux catégories, sont décrites ci-dessous : Méthodes préférées et méthodes de remplacement. Club Car recommande d'utiliser un déioniseur ou de l'eau distillée. Des méthodes alternatives utilisant l'osmose inverse ou de l'eau du robinet sont possibles mais doivent être évitées car la qualité de l'eau peut changer d'un jour à l'autre en fonction des additifs, des fuites dans l'arrivée d'eau, etc.

### Méthodes préférées

- **Eau distillée** : l'eau distillée est le type d'eau le plus utilisé dans les batteries. L'eau distillée est créée en faisant bouillir de l'eau, en récoltant la vapeur et en laissant cette vapeur se condenser à nouveau en eau. Le processus de distillation permet d'obtenir une source d'eau exempte des minéraux qui peuvent entraîner une dégradation des performances et de la durée de vie des batteries.
- **Eau déionisée** : l'eau déionisée se crée en déclenchant des résines chargées en électricité qui attirent et se lient aux ions de sodium, de calcium, de fer, de cuivre, de chlorure et de bromure. Suite à ce filtrage électrique, de l'eau purifiée, qui contient peu voire aucun ion de minéraux, est obtenue. Pour vous assurer que l'eau déionisée reste à un niveau de qualité élevé, remplacez le filtre du déioniseur conformément aux recommandations du fabricant.

### Systèmes de déionisation

Le service des pièces détachées de Club Car propose deux systèmes de déionisation : l'un pour les véhicules équipés d'un système d'ajout d'eau à point unique (SPWS), réf. CC 104006001, et l'autre pour les véhicules sans système SWPS, réf. CC AM10974.

### Méthodes de remplacement

- **Osmose inverse** : l'osmose inverse implique de forcer l'eau à travers une membrane qui permet à l'eau de passer tout en bloquant les solides. Le choix de la membrane utilisée détermine la quantité de solides ou d'impuretés qui sont emprisonnés et, par conséquent, la qualité de pureté de l'eau filtrée. En outre, la fréquence d'utilisation de la membrane peut également contribuer à définir la qualité de l'eau purifiée. En raison des variations dans la constance de la qualité de l'eau, Club Car recommande l'utilisation d'un déioniseur ou d'eau distillée.
- **Eau du robinet** : l'utilisation de l'eau du robinet sans la filtrer est une autre méthode d'ajout d'eau dans les batteries, mais son utilisation doit être limitée en raison des niveaux de minéraux et de produits chimiques dissous qui peuvent détériorer les performances et la durée de vie des batteries. Si l'eau du robinet est utilisée sans avoir été filtrée, des analyses d'eau régulières doivent être effectuées pour vérifier le niveau des impuretés. Le tableau suivant énumère les niveaux maximum autorisés de minéraux, solides et contaminants en parties par million et leur impact sur les performances des batteries. L'analyse de l'eau, cependant, est coûteuse, et la qualité de l'eau peut changer d'un jour à l'autre en fonction des additifs, de fuites au niveau de l'arrivée d'eau, etc. En raison du coût et de la main-d'œuvre nécessaire pour l'exécution de tests de qualité de l'eau, Club Car recommande d'utiliser de l'eau distillée ou un déioniseur.

| IMPURETÉS                     | CONTENU AUTORISÉ (PARTIES PAR MILLION) | EFFETS DES IMPURETÉS                                                               |
|-------------------------------|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Matière en suspension         | Traces                                 | -                                                                                  |
| Total des solides             | 100.0                                  | -                                                                                  |
| Matière organique et volatile | 50.0                                   | Corrosion des plaques positives                                                    |
| Ammoniaque                    | 8.0                                    | Légère auto-décharge de chacune des plaques                                        |
| Antimoine                     | 5.0                                    | Auto-décharge, durée de vie réduite, tension en charge réduite                     |
| Arsenic                       | 0.5                                    | Auto-décharge, risque de formation de gaz toxique                                  |
| Calcium                       | 40.0                                   | Augmentation du délestage des plaques positives                                    |
| Chlorure                      | 5.0                                    | Perte de capacités des plaques, pertes plus importantes dans les plaques positives |
| Cuivre                        | 5.0                                    | Auto-décharge accrue, tension en charge réduite                                    |
| Fer                           | 3.0                                    | Auto-décharge accrue, tension en charge réduite                                    |
| Magnésium                     | 40.0                                   | Durée de vie réduite                                                               |
| Nickel                        | Totalement interdit                    | Diminution massive de la tension en charge                                         |
| Nitrates                      | 10.0                                   | Augmentation de la sulfatation des plaques négatives                               |
| Nitrites                      | 5.0                                    | Corrosion des plaques, perte de capacité, durée de vie réduite                     |
| Platine                       | Totalement interdit                    | Auto-décharge majeure, tension en charge réduite                                   |
| Sélénium                      | 2.0                                    | Délestage de plaque positive                                                       |
| Zinc                          | 4.0                                    | Légère auto-décharge des plaques négatives                                         |

## DÉIONISEUR

**NOTE:** Les systèmes de déionisation pour les parcs automobiles configurés avec le SPWS sont devenus standard pour les véhicules de l'année modèle 2014.

### Entretien régulier

Ce système requiert une maintenance préventive régulière au moins une fois par trimestre.

- Vérifiez tous les tamis et/ou les filtres des conduites d'eau. Nettoyez ou remplacez tous les filtres/crépines le cas échéant. Le non-respect de cette consigne peut engendrer une réduction de la pression de l'eau et des débits d'eau requis pour un bon fonctionnement du système. Un tamis se trouve à l'entrée de tous les régulateurs et une crépine sur tous les tuyaux d'approvisionnement. Assurez-vous de bien repositionner la cartouche de filtre du déioniseur comme indiqué par le témoin de qualité de l'eau. Le système de déionisation réf. CC 105166801 est équipé d'un témoin de qualité de l'eau alimenté par une batterie. La durée de vie des filtres de déionisation est limitée et ceux-ci sont jetables. La durée de vie du filtre varie en fonction de la qualité de l'eau entrante et de l'utilisation de l'eau. Si le

système de déionisation est équipé d'un témoin de qualité de l'eau, appuyez sur le bouton pour vérifier. Remplacez immédiatement le filtre si le témoin rouge s'allume pour indiquer qu'un entretien est nécessaire.

Vous pouvez vous procurer le filtre de remplacement suivant auprès du service des pièces détachées de Club Car :

- Utilisez un filtre réf. 104005901 pour les systèmes de déionisation réf. 105166801, 104006001 et AM10974.
- Utilisez un filtre réf. AM10975 pour le système de déionisation réf. AM10974.

**NOTE:** Le filtre réf. AM10975 sera vendu jusqu'à épuisement. Lorsque cette pièce est épuisée, utilisez le filtre réf. 104005901 pour le système de déionisation réf. AM10974.

- Inspectez l'état de tous les tuyaux, les raccords et les coupleurs. Assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles sont bien fixées, qu'elles ne fuient pas et qu'elles sont raccordées correctement. Le coupleur doit être équipé d'un joint torique et d'un cache anti-poussière correctement fixés.
- Nettoyez l'indicateur optique du témoin de qualité d'eau. Si l'indicateur optique est sale, nettoyez-le à l'aide d'un chiffon.

### Vignettes

Depuis décembre 2013, de nouvelles vignettes ont été installées sur le support mural du déioniseur et sur le filtre de déioniseur. La vignette bleue du support mural du déioniseur est un journal d'enregistrement des remplacements de filtre. La vignette jaune du filtre est un journal d'enregistrement d'inspection du parc automobile. Utilisez ces vignettes pour enregistrer l'activité de remplacement de filtre et l'activité d'inspection du parc automobile. Pour des raisons pratiques, les deux vignettes disposent d'un code QR pour la commande des filtres de remplacement.

### Entretien saisonnier

Il est nécessaire de vidanger les systèmes d'approvisionnement en eau et de les stocker vides s'ils vont être exposés à des températures de gel. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages irréversibles.

Les systèmes d'ajout d'eau à point unique nécessitent un entretien saisonnier si vous mettez les véhicules hors service ou si vous les stockez pendant au moins 6 semaines. Pour préparer le système SPWS, assurez-vous que le tuyau d'alimentation et le coupleur se trouvent au-dessus de la batterie. Suivez ensuite les étapes ci-après pour remettre le véhicule en service :

1. Une fois les batteries complètement chargées/stabilisées, raccordez le système à son système d'approvisionnement en eau pendant 3 à 5 secondes. Puis débranchez, que les batteries soient complètement remplies ou non.
2. Faites fonctionner le véhicule normalement.
3. Reprogrammez un ajout d'eau régulier pour le véhicule, en attendant une semaine pour effectuer un autre ajout d'eau.

## SYSTÈME D'AJOUT D'EAU À POINT UNIQUE (SPWS)

### CAUTION

- Ajoutez de l'eau aux batteries uniquement APRÈS la charge.
- Utilisez de l'eau qui réponde aux normes de qualité indiquées à la page 47. Maximisez la durée de vie des batteries en retirant des ions et métaux lourds de l'eau à l'aide d'un déioniseur. See Qualité de l'eau on page 47.

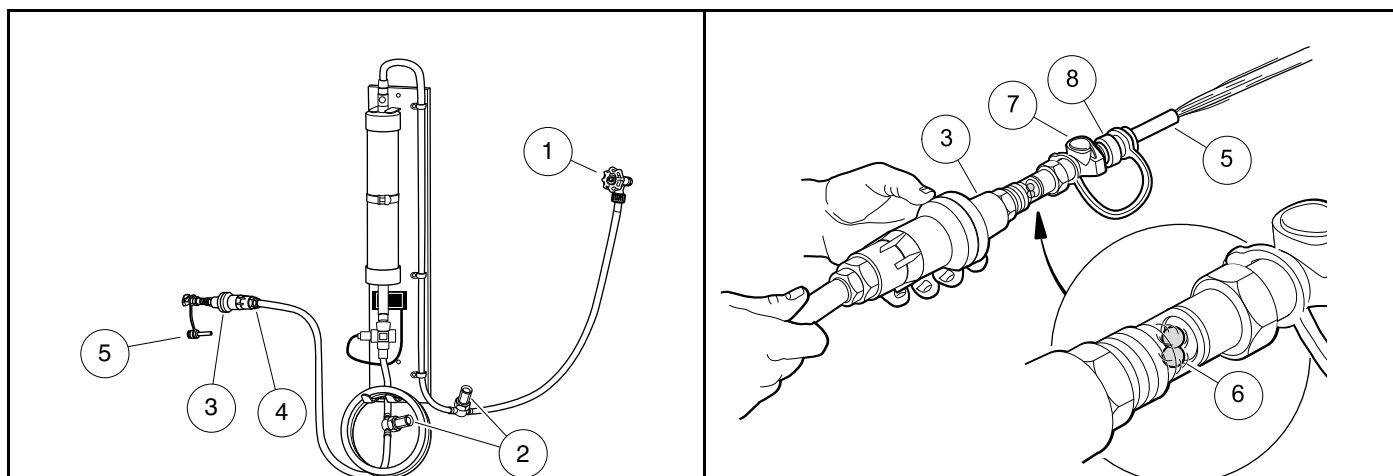
### Ajout d'eau dans les batteries avec le système SPWS

Vérification du débit d'eau

1. Raccordez le flexible d'eau avec le filtre à tamis incorporé (2) au robinet d'eau (1) (**Figure 24**). Consultez la **MISE EN GARDE** suivante.

## CAUTION

- Assurez-vous que le filtre à tamis est propre.
  - N'utilisez pas un flexible de jardin plus long que prévu avec le système (6 m ou 20 pi), une baisse de pression d'eau peut faire déborder les batteries et endommager le système de remplissage.
2. Avant de visser l'ensemble extrémité de flexible (3) sur l'extrémité opposée du flexible d'eau, vérifiez le filtre à tamis (4) à l'intérieur de l'extrémité de l'ensemble pour vous assurer qu'il est propre (**Figure 24**).
  3. Raccordez le purgeur (5) au coupleur femelle (8) sur l'extrémité de l'ensemble extrémité de flexible (**Figure 25**).



3083.eps

**Figure 24 Connexion du flexible avec filtre à la source d'eau**

69

**Figure 25 Vérification du débit d'eau**

4. Ouvrez complètement le robinet d'eau jusqu'à ce que l'eau s'écoule de l'ensemble extrémité de flexible (3) et observez le mouvement des billes de l'indicateur de débit rouge (6). **Consultez la REMARQUE suivante.**

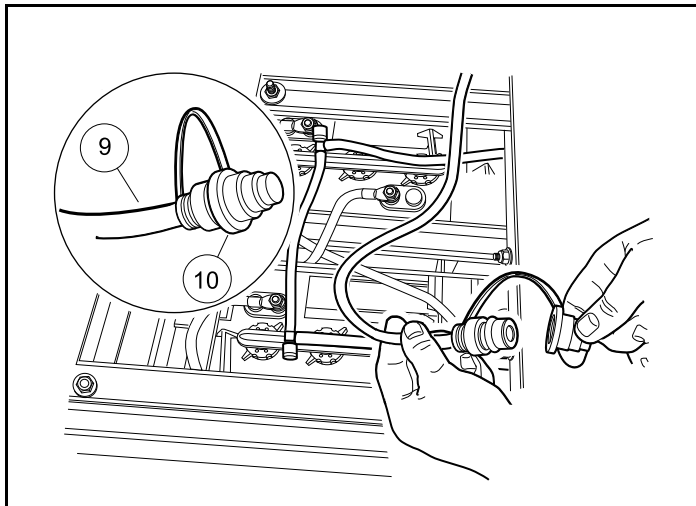
**NOTE:** Cette étape élimine aussi l'air prisonnier dans le flexible d'eau.

*Le débit d'eau doit être d'au moins 7,6 l par minute (2 gal par minute) et la pression d'eau ne doit pas excéder 689,5 kPa (100 psig) lorsqu'elle est statique (pas de débit) pour que le système SPWS fonctionne correctement.*

5. Vérifiez que le témoin de qualité de l'eau du déioniseur est vert, ce qui indique une qualité d'eau acceptable. Si le témoin indique une qualité d'eau inacceptable, remplacez la cartouche.
6. Après vous être assuré que le débit d'eau est adéquat et que la qualité d'eau est correcte, appuyez sur le bouton vert (7) à l'extrémité du coupleur femelle (8) pour déconnecter le purgeur du régulateur de pression.

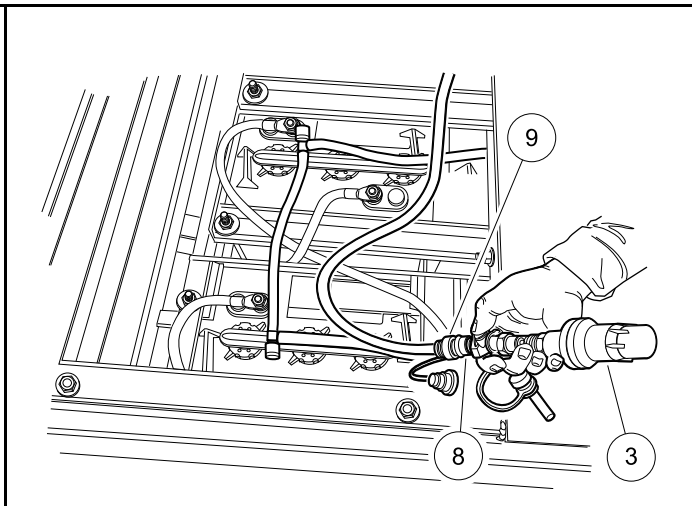
### Remplissage des batteries

1. Localisez le raccord de remplissage de batterie (9) au niveau du côté conducteur du compartiment de batterie, ôtez le cache anti-poussière (10) du connecteur mâle (**Figure 26**), et raccordez l'ensemble extrémité du flexible (3) (**Figure 27**). L'eau s'écoule alors immédiatement.



2829

**Figure 26** Capuchon anti-poussière



2830

**Figure 27** Connexion de l'ensemble extrémité de flexible au connecteur de remplissage de batterie

2. Les billes de l'indicateur de débit rouge doivent tourner, ce qui indique que les batteries se remplissent.  
**Consultez la MISE EN GARDE suivante.**

## CAUTION

- Si à un moment quelconque, l'eau déborde des batteries, arrêtez immédiatement le remplissage, débranchez le régulateur de pression du raccord de remplissage de batterie, et appelez l'assistance.
3. Quand les billes de l'indicateur de débit rouge arrêtent de bouger, appuyez immédiatement sur le bouton gris pour débrancher l'ensemble extrémité du flexible du raccord de remplissage de batterie (9) et appuyez doucement sur le cache anti-poussière (10) pour bien le fixer sur le connecteur mâle du raccord de remplissage de batterie (**Figure 26**).
  4. Placez le raccord de remplissage de batterie dans l'espace compris entre les batteries et le châssis du véhicule. Le raccord de remplissage risque d'être endommagé si vous le laissez sur le groupe de batteries ou placé entre les batteries.
  5. Fermez le robinet d'eau quand vous avez terminé le remplissage du ou des véhicules.

## ENTRETIEN DES BATTERIES – VÉHICULES AVEC SYSTÈME D'AJOUT D'EAU À POINT UNIQUE (SPWS)

Pour garder les batteries dans de bonnes conditions de fonctionnement, suivez ce programme de maintenance à intervalles réguliers :

1. Gardez les batteries propres et sans corrosion. Lavez le dessus et les bornes des batteries avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau. Utilisez une tasse (237 ml) de bicarbonate de soude pour 3,8 l (1 gal) d'eau. Rincez minutieusement la batterie. La solution ne doit pas rentrer dans la batterie. Assurez-vous que les bornes sont bien serrées. Faites sécher les bornes et enduisez-les à l'aide d'un vaporisateur de protection des bornes de batterie. **Consultez la REMARQUE suivante.**

**NOTE:** Jetez l'eau usagée de manière adéquate.

2. Les éléments de retenue des batteries doivent être suffisamment serrés pour que les batteries ne bougent pas pendant que le véhicule est en mouvement, mais pas excessivement pour ne pas casser ou tordre le boîtier des batteries. Serrez les écrous de blocage de retenue à un couple de 6,2 N·m (55 po·lb). Les connecteurs aux bornes doivent être propres et serrés, et chaque isolation défectueuse ou câbles élimés doivent être remplacés. Serrez les bornes de batterie au couple adéquat. **See Branchement des batteries – Véhicules électriques on page 16. Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

## **⚠ WARNING**

- **Si les bornes des câbles de batterie sont endommagées ou corrodées, remplacez-les ou nettoyez-les si nécessaire. Le non-respect de cette consigne peut provoquer une surchauffe pendant le fonctionnement et entraîner ainsi un incendie, des dommages matériels ou des blessures.**
3. Après utilisation, chargez les batteries. Les batteries ne doivent jamais être laissées déchargées plus longtemps que nécessaire (ne laissez pas une batterie déchargée pendant toute une nuit).
  4. Ajoutez de l'eau aux batteries tous les mois ou en fonction des intervalles de remplissage. **See Établir les intervalles de remplissage d'eau pour les nouveaux véhicules on page 53. See Ajout d'eau dans les batteries avec le système SPWS on page 50.**

## **CAUTION**

- **L'intervalle de remplissage d'eau se définit par le maintien du niveau de l'électrolyte au-dessus du sommet des plaques (Figure 28, Page 55).**
- **Ajoutez de l'eau aux batteries uniquement APRÈS la charge.**

**NOTE:** De l'eau distillée en bouteille réf. CC 104006101 avec pompe manuelle est recommandée pour les applications privées de consommateur avec SPWS.

### **Établir les intervalles de remplissage d'eau pour les nouveaux véhicules**

Si vous n'avez pas déjà déterminé d'intervalle de remplissage d'eau pour les batteries de votre véhicule, vérifiez toutes les semaines manuellement le niveau d'eau des batteries afin d'établir un intervalle de remplissage adéquat. Par la suite, ajoutez de l'eau dans les batteries en fonction de l'intervalle établi. Durant les périodes de forte utilisation, ajoutez de l'eau en fonction des besoins.

### **Entretien du système d'ajout d'eau à point unique (SPWS)**

1. Pour les véhicules nouvellement équipés du système SPWS, la vérification initiale du niveau d'électrolyte de toutes les cellules de batterie contrôle si toutes les valves du système SWPS fonctionnent correctement. **See Programme d'entretien périodique on page 43.** Si une valve ne s'ouvre pas, la cellule finit par sécher. L'inspection initiale unique de toutes les cellules permet d'identifier les cas où une valve ne s'ouvre pas. Si une valve ne se ferme pas, vous le remarquerez facilement car l'eau débordera de la cellule pendant la procédure d'ajout d'eau habituelle. Les deux scénarios sont rares, mais ils doivent être contrôlés pendant l'inspection initiale et les procédures d'ajout d'eau habituelles. Remplacez les valves défectueuses pour optimiser la durée de vie des batteries. **Consultez la MISE EN GARDE suivante.**

## **CAUTION**

- **Après vérification de l'électrolyte, serrez complètement les capuchons des batteries pour éviter toute fuite d'électrolyte.**
2. Après l'inspection initiale des six semaines, vérifiez manuellement le niveau de l'électrolyte au moins une fois par an, notamment après un long stockage ou toute autre période d'inactivité du véhicule. **Voir la MISE EN GARDE précédente.**

## ENTRETIEN DES BATTERIES – VÉHICULES SANS SYSTÈME D'AJOUT D'EAU À POINT UNIQUE (SPWS)

Pour garder les batteries dans de bonnes conditions de fonctionnement, suivez ce programme de maintenance à intervalles réguliers :

1. Gardez les batteries propres et sans corrosion. Lavez le dessus et les bornes des batteries avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau. Utilisez une tasse (237 ml) de bicarbonate de soude pour 3,8 l (1 gal) d'eau. Rincez minutieusement la batterie. La solution ne doit pas rentrer dans la batterie. Assurez-vous que les bornes sont bien serrées. Faites sécher les bornes et enduisez-les à l'aide d'un vaporisateur de protection des bornes de batterie. **Consultez la REMARQUE suivante.**

**NOTE:** Jetez l'eau usagée de manière adéquate.

2. Vérifiez le niveau de l'électrolyte chaque semaine (**Figure 28**). Ajoutez de l'eau seulement **après** la charge sauf si le niveau de l'électrolyte se trouve en dessous du sommet des plaques. Dans ce cas, ajoutez juste assez d'eau pour couvrir les plaques, chargez et vérifiez de nouveau le niveau. Ne chargez jamais les batteries si les plaques sont au-dessus du niveau de l'électrolyte. Pour une meilleure durée de vie des batteries, n'ajoutez que de l'eau distillée. **Consultez la MISE EN GARDE suivante.**

### CAUTION

---

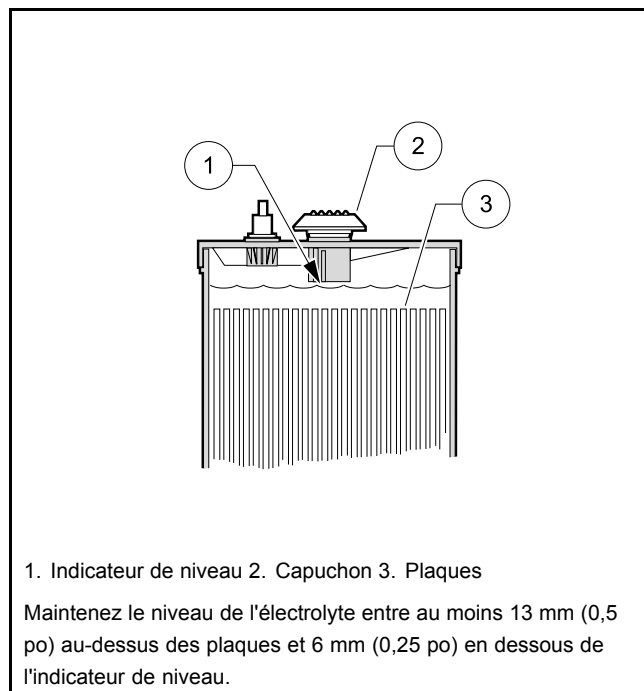
- **Ne faites pas déborder les batteries.**
3. Les éléments de retenue des batteries doivent être suffisamment serrés pour que les batteries ne bougent pas pendant que le véhicule est en mouvement, mais pas excessivement pour ne pas casser ou tordre le boîtier des batteries. Serrez les écrous de blocage de retenue à un couple de 6,2 N·m (55 po·lb). Les connecteurs aux bornes doivent être propres et serrés, et chaque isolation défectueuse ou câbles élimés doivent être remplacés. Serrez les bornes de batterie au couple adéquat. **See Branchement des batteries – Véhicules électriques on page 16. Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

### WARNING

---

- **Si les bornes des câbles de batterie sont endommagées ou corrodées, remplacez-les ou nettoyez-les si nécessaire. Le non-respect de cette consigne peut provoquer une surchauffe pendant le fonctionnement et entraîner ainsi un incendie, des dommages matériels ou des blessures.**
4. Après utilisation, chargez les batteries. Les batteries ne doivent jamais être laissées déchargées plus longtemps que nécessaire (ne laissez pas une batterie déchargée pendant toute une nuit).





17

Figure 28 Niveau d'électrolyte dans une batterie électrique

## CHARGEUR DE BATTERIE, QuiQ

### **⚠ DANGER**

- Batterie – Gaz explosifs ! Ne fumez pas. N'approchez pas d'étincelles et de flammes du véhicule et de la zone d'entretien. Aérez quand vous chargez ou utilisez le véhicule dans un lieu clos. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.
- L'endroit prévu pour le chargement doit être ventilé. Le niveau d'hydrogène dans l'air ne doit pas excéder 2 %. Le volume d'air total dans l'aire de chargement doit être renouvelé cinq fois par heure. Les ventilateurs d'évacuation doivent être placés au niveau du point le plus élevé du toit. Contactez un technicien local spécialisé en chauffage, ventilation et climatisation.
- Ne chargez pas les batteries du véhicule quand celui-ci est couvert ou protégé. Toute protection ou couverture doit être enlevée ou ouverte et retirée quand les batteries sont en charge. Une accumulation de gaz d'hydrogène peut produire une explosion.
- Si le véhicule est équipé d'une cabine, ne chargez pas les batteries du véhicule avec la cabine fermée. La cabine doit avoir les fenêtres ou portes ouvertes lorsque les batteries sont chargées. Une accumulation de gaz d'hydrogène peut produire une explosion.
- Risque de décharge électrique Branchez le cordon d'alimentation du chargeur sur une prise qui a été correctement installée et mise à la terre conformément à tous les codes et règlements locaux. Une prise reliée à la terre est nécessaire pour réduire le risque de décharge électrique ; n'utilisez pas d'adaptateur de mise à la terre et ne modifiez pas la fiche.
- Ne touchez pas la partie non isolée du connecteur de sortie ou les borne non isolées de batterie.

DANGER CONTINUED ON NEXT PAGE

## **⚠ DANGER**

---

- Débranchez l'alimentation c.a. avant d'effectuer ou de retirer les branchements sur les batteries.
- N'ouvrez pas et ne démontez pas le chargeur.
- N'utilisez pas ce chargeur si le cordon d'alimentation c.a. est endommagé ou si le chargeur a reçu un coup brusque, est tombé ou a été endommagé d'une quelconque façon. Veuillez faire effectuer toutes les réparations par le fabricant ou du personnel qualifié.

## **⚠ WARNING**

---

- Seuls des techniciens qualifiés peuvent réparer ou entretenir le chargeur. Contactez votre distributeur/concessionnaire Club Car le plus proche.
- Ce chargeur n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou par des personnes manquant d'expérience et de connaissances, sauf si elles sont supervisées par une personne responsable de leur sécurité ou si cette dernière leur a transmis les instructions nécessaires concernant l'utilisation de l'appareil. Les enfants doivent être surveillés afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- N'essayez pas de charger des batteries gelées ou présentant des compartiments bombés. Éliminez les batteries conformément à toutes les lois environnementales ou renvoyez-les chez un concessionnaire agréé Club Car. Les batteries gelées peuvent exploser.
- Chaque chargeur doit avoir son propre circuit de dérivation monophasé à 15 ou 20 ampères, séparément protégé (disjoncteur de circuit ou fusible), en conformité avec toutes les règles électriques en vigueur à cet endroit.
- Branchez le cordon d'alimentation c.a. du chargeur sur une prise prévue pour trois fils correctement mise à la terre, avec une fréquence et une tension adaptée, comme indiqué sur le chargeur.
- N'utilisez pas d'adaptateur pour brancher le chargeur équipé d'une fiche à trois broches sur une prise prévue pour deux broches. Un branchement incorrect du connecteur de mise à la terre de l'équipement peut provoquer un incendie ou une décharge électrique.
- Utilisez uniquement un cordon alimentation c.a. de taille appropriée. See Raccordement au courant c.a. on page 59.
- N'utilisez pas le chargeur près des carburants, poussières, solvants, diluants ou autres produits inflammables. Les chargeurs peuvent enflammer des matériaux et des vapeurs inflammables.
- Avant d'effectuer une opération d'entretien sur le chargeur, débranchez le cordon d'alimentation électrique c.a. de la prise murale et retirez le chargeur de batterie du véhicule. Suivez la procédure de retrait décrite dans le manuel de maintenance et d'entretien approprié.
- N'utilisez pas le chargeur de batterie si le cordon ou la fiche est endommagé d'une quelconque façon. Remplacez immédiatement les pièces usées ou endommagées. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner un incendie, des dégâts matériels ou des blessures graves, voire mortelles.
- Ne faites pas fonctionner le chargeur s'il a reçu un coup sec, s'il est tombé ou s'il a été endommagé de quelque manière que ce soit.
- Faites remplacer immédiatement les cordons d'alimentation et les câbles usés, coupés ou endommagés.
- Installez des limiteurs de surtension sur les fils électriques d'alimentation c.a. Les limiteurs de surtension contribueront à protéger les composants électriques du chargeur et du véhicule de tout sauf des coups de foudre (directs ou proches).
- Assurez-vous que les branchements de batterie sont propres et convenablement serrés.
- Portez des lunettes de sécurité ou une protection pour les yeux aux normes lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.
- Ne portez pas de vêtements larges ou de bijoux comme des bagues, montres, chaînes etc. lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie.

WARNING CONTINUED ON NEXT PAGE

## **⚠ WARNING**

- Utilisez des outils isolés lorsque vous travaillez près des batteries ou des branchements électriques. Faites très attention à ne pas mettre les composants ou le câblage en court-circuit.
- Ne couvrez pas les ailettes de refroidissement du chargeur. Ne laissez pas de vêtements, couvertures ou autres matériaux recouvrir le chargeur. Les ailettes dissipent la chaleur et empêchent le chargeur de surchauffer.
- Les ailettes de refroidissement deviendront chaudes pendant la charge. Ne les touchez pas. Utilisez la poignée.

## **CAUTION**

- Le chargeur de batterie fourni avec ce véhicule est homologué pour être utilisé uniquement avec le type de batterie d'origine livré avec le véhicule. L'utilisation d'un autre type de batterie (marque différente, capacité différente, etc.) peut provoquer une sous-charge ou une surcharge des batteries et endommager ainsi les batteries sauf si le chargeur est d'abord reprogrammé avec un nouvel algorithme de charge. Club Car recommande uniquement d'utiliser des batteries de remplacement OEM. Contactez votre concessionnaire/distributeur Club Car agréé pour toute question concernant la compatibilité entre la batterie et le chargeur ou les mises à jour de l'algorithme.

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE CHARGEUR**

Le chargeur de batterie à haute fréquence QuiQ fonctionne comme une partie intégrante du système électrique du véhicule et ne fonctionnera pas avec d'autres véhicules électriques qui utilisent des systèmes électriques différents. Le chargeur est préprogrammé avec un algorithme de charge spécifique qui est adapté au type de batterie spécifique utilisé dans le véhicule. Lorsque le chargeur est branché, les voyants DEL sur le chargeur effectuent un autotest de démarrage (les DEL s'allument successivement). **See Affichage du chargeur on page 59.**

Lorsque le chargeur s'arrête de lui-même, les batteries sont complètement chargées. Les surcharges et les manques de charge seront normalement évités.

### **Fonctionnalités**

- Verrouillage lors de la charge

Lorsque le cordon d'alimentation c.a. est branché sur une prise murale, le chargeur verrouille le système d'entraînement du véhicule. Cette fonction empêche toute conduite du véhicule alors que le chargeur est branché, ce qui pourrait potentiellement endommager le véhicule et le chargeur.

- Charge durant un stockage sur le long terme

Les chargeurs Club Car sont conçus pour rester connectés à l'alimentation c.a. pendant le stockage de hors-saison ou de longue durée. **See Préparation du véhicule électrique pour un stockage prolongé on page 39.**

### **Liste UL et CSA**

Lorsqu'il est utilisé avec un courant de 120 V c.a. 60 Hz, ce chargeur de batterie a été approuvé par UL et par Canadian Underwriters ainsi que répond aux critères de la Canadian Standards Association.

### **Conformité CE**

Ce chargeur de batterie est conforme à la directive CEM UE 2004/108/CE.

### **Classification d'indice de protection IP**

Le chargeur a été testé avec succès selon la norme EN60529 et obtient l'indice IP66. L'entrée de l'alimentation c.a. présente l'indice IP20, qui n'est adapté qu'à une utilisation en intérieur. Gardez tous les branchements c.a. propres et secs.

### **Fusible de connexion de l'alimentation du chargeur**

Le circuit d'alimentation électrique du chargeur du véhicule est équipé d'un fusible de 30 ampères en ligne placé à proximité de l'électrovanne.

### Détection de la tension d'entrée c.a.

Le chargeur QuiQ détecte automatiquement la tension d'entrée c.a. et fonctionne à pleine puissance si la tension est comprise entre 120 à 230 V c.a. Le chargeur fonctionnera également en dehors de cette plage entre 85 V c.a. et 265 V c.a. bien que les temps de charge soient plus longs. En dehors de cette plage allant de 85 à 265 V c.a., le chargeur ne fonctionne pas.

### Diminution des capacités en fonction des conditions thermiques

Le chargeur QuiQ fonctionne à pleine puissance avec des températures ambiantes situées entre 0 et 30 °C (32 et 86 °F). Le chargeur fonctionne également en dehors de cette plage bien que les temps de charge soient plus longs.

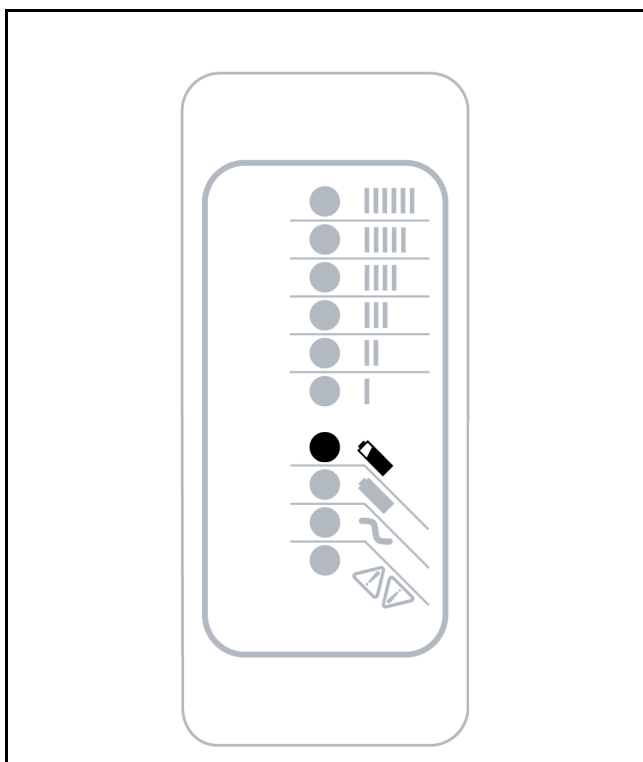
### Comment identifier le numéro d'algorithme du chargeur

Pour obtenir le numéro d'algorithme du chargeur, lancez le mode d'affichage de l'algorithme. Pour entrer dans le mode d'affichage de l'algorithme, suivez les étapes suivantes :

1. Débranchez le cordon d'alimentation électrique c.a. de la prise murale.
2. Placez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage).
3. Débranchez le fil noir à calibre élevé de la borne négative (–) de la batterie n° 8.
4. Branchez le cordon d'alimentation électrique c.a. sur la prise murale. **Consultez la REMARQUE suivante.**

**NOTE:** Lorsque le cordon c.a. du chargeur est branché, les voyants DEL du chargeur effectuent un autotest de démarrage (les DEL s'allument successivement).

5. Après l'autotest de démarrage, la DEL 80 % effectuera une série de clignotements qui représente le numéro d'algorithme (**Figure 29**). [Exemple : le numéro d'algorithme 125 est représenté par « un clignotement », pause, « deux clignotements », pause, « cinq clignotements ».] Le chargeur ne répètera pas cette série de clignotements. Pour voir à nouveau ce numéro, répétez les étapes 1 et 4 avec une pause de 20 secondes entre les deux.

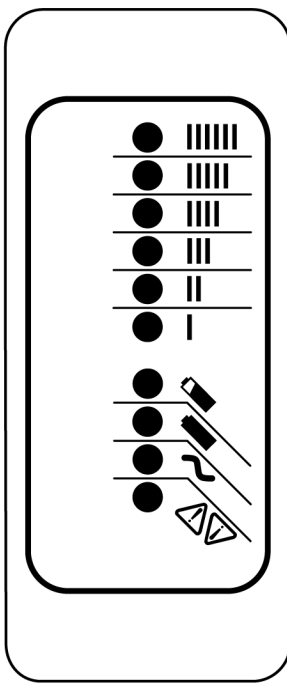
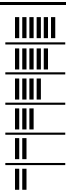


**Figure 29** La DEL 80 % clignote en mode d'affichage de l'algorithme

## CONSIGNES D'UTILISATION DU CHARGEUR

See Avertissements généraux on page 12.

### Affichage du chargeur

|  | Couleur de DEL                |                                                                                     | Indication<br>(après l'autotest d'allumage) |                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                    | Ampèremètre<br>(orange)       |    | Continu :                                   | Affiche l'intensité approximative de la sortie de courant pendant la phase de charge maximum.                                                         |
|                                                                                    |                               |                                                                                     | Clignotant :                                | Température interne du chargeur élevée. Sortie réduite. Affiche également l'algorithme n° 1-6 pendant 11 secondes si aucune batterie n'est raccordée. |
|                                                                                    | 80 % de charge<br>(orange)    |    | Continu :                                   | Phase de charge maximum terminée, batteries chargées à 80 %. En phase d'absorption.                                                                   |
|                                                                                    |                               |                                                                                     | Clignotant :                                | Si aucune batterie n'est raccordée, cette DEL indique le numéro d'algorithme sélectionné à l'aide du nombre de clignotements.                         |
|                                                                                    | 100 % de charge (vert)        |    | Continu :                                   | Chargement terminé. Chargeur en mode maintenance.                                                                                                     |
|                                                                                    |                               |                                                                                     | Clignotant :                                | Phase d'absorption terminée. En phase de finition.                                                                                                    |
|                                                                                    | C.a.<br>raccordée<br>(orange) |    | Continu :                                   | Alimentation électrique c.a. correcte                                                                                                                 |
|                                                                                    |                               |                                                                                     | Clignotant :                                | Tension c.a. basse. Vérifiez la tension et la longueur du cordon d'alimentation (veuillez consulter les directives ci-dessus).                        |
|                                                                                    | Défaillance<br>(rouge)        |  | Clignotant :                                | Erreur du chargeur. Réinitialisez le chargeur et veuillez vous référer aux consignes de dépannage ci-dessous.                                         |

### Raccordement au courant c.a.

#### CAUTION

- Le chargeur peut être chaud pendant le chargement. Protégez vos mains si vous manipulez le chargeur pendant le chargement.

**NOTE:** Assurez-vous que le cordon c.a. fourni avec votre chargeur présente une fiche c.a. adaptée à votre région. Si ce n'est pas le cas, veuillez contacter votre représentant Club Car afin d'obtenir un cordon ou une fiche adapté.

N'utilisez qu'**UN** chargeur sur un circuit unique à 15 ampères, car, dans le cas contraire, le circuit risque d'être surchargé. See **Caractéristiques du chargeur de batterie QuiQ on page 65.**

Pour réduire le risque de décharge électrique, le chargeur de batterie doit être relié à la terre. Le chargeur est équipé d'un cordon électrique c.a. ayant un conducteur de mise à la terre de l'équipement et une fiche de type mise à la terre. La fiche c.a. doit être branchée sur une prise appropriée, correctement installée et reliée à la terre conformément aux réglementations nationales (National Electric Code) et à tous les codes et règlements locaux.

Le cordon d'alimentation c.a. doit être un cordon résistant d'un diamètre de 2,05 mm (American Wire Gauge n° 12) ou de 2,03 mm (British Standard Wire Gauge n° 14) à trois conducteurs avec une mise à la terre, un câblage correct et un bon état électrique. Il doit être aussi court que possible : pas plus de 3,7 m (12 pi). Placez tous les cordons de manière à ce qu'ils ne soient pas piétinés ou ne fassent trébucher personne, ou qu'ils ne soient soumis à aucun dommage ou aucune tension quelconque.

## Chargement des batteries

**NOTE:** Les batteries doivent être mises en charge, même si elles ont seulement été utilisées pendant un court instant (10 minutes par exemple). Le chargeur est automatique ; il s'arrêtera quand les batteries seront complètement chargées. Si le chargeur ne semble pas fonctionner normalement, ou si les batteries semblent faibles, contactez un distributeur/concessionnaire Club Car local.

Les nouvelles batteries ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'une fois que le véhicule aura été utilisé et rechargé entre 50 et 70 fois.

Les véhicules doivent être limités à une décharge de 40 à 50 ampères-heures entre les charges tant que les batteries n'ont pas connu 50 à 70 cycles de charge. Pour une durée d'utilisation maximale de la batterie, Club Car recommande de recharger toujours les véhicules électriques après 40 à 50 ampères-heures de décharge ou chaque nuit pour éviter les décharges profondes des batteries.

Lorsque les températures tombent au-dessous de 18,3 °C (65 °F), les batteries chargées dans des endroits non chauffés doivent être placées en charge dès que possible après utilisation. Les batteries sont plus chaudes immédiatement après utilisation, et les batteries froides demandent un temps de charge plus important.

1. Insérez la fiche c.a. du chargeur intégré dans une prise c.a. prévue à cet effet et correctement câblée pour commencer un cycle de charge. **See Caractéristiques du chargeur de batterie QuiQ on page 65.**

**NOTE:** Ne raccordez qu'**UN** chargeur à un circuit unique de 15 ampères, car, dans le cas contraire, le circuit risque d'être surchargé.

2. Placez le cordon c.a. du chargeur de manière à ce qu'il ne soit pas piétiné, que personne ne trébuche dessus ou qu'il ne soit soumis à aucun dommage ou tension quelconque.
3. Ne placez pas d'objets dans le compartiment d'installation du chargeur de batterie.

Pendant que le chargeur est branché, le circuit de commande du véhicule est verrouillé pour empêcher tout fonctionnement du véhicule et donc de possibles dommages au chargeur comme au véhicule.

Le chargeur surveille la tension des batteries, le courant de charge et le temps de charge afin de pouvoir déterminer quand les batteries sont correctement chargées. Le chargeur se coupe alors tout seul et le voyant vert cesse de clignoter pour être continu.

Le verrouillage du circuit de commande du véhicule reste activé jusqu'à ce que la fiche c.a. du chargeur soit débranchée de la prise c.a.

## ENTRETIEN DU CHARGEUR

**See Avertissements généraux on page 12.**

Pour assurer des performances optimales du véhicule, il est important de se conformer à un programme de maintenance préventive établi. Un entretien régulier et cohérent du véhicule peut éviter des arrêts du véhicule et des réparations onéreuses qui seraient dus à de la négligence.

Tout chargeur qui ne fonctionne pas correctement ne doit plus être utilisé jusqu'à ce qu'il soit correctement réparé. Cela évitera d'endommager encore davantage le véhicule et la survenue de blessures éventuelles dues à des conditions dangereuses.

Contactez votre distributeur/concessionnaire Club Car local pour effectuer toutes les réparations ainsi que l'entretien périodique annuel et semestriel.

### **WARNING**

- Si un problème est découvert pendant un contrôle ou une opération d'entretien programmé, n'utilisez plus le véhicule tant que les réparations n'ont pas été effectuées. Si vous n'effectuez pas les réparations nécessaires, il existe un risque d'incendie, de dommages matériels et de lésions graves, voire mortelles.
- Ne portez pas de vêtements flottants ou de bijoux tels que des bagues, montres, chaînes etc. lors de l'entretien du chargeur.

- N'exposez pas le chargeur à de l'huile, des saletés, de la boue ou un jet d'eau direct et puissant lors du nettoyage du véhicule.
- Gardez tous les branchements c.a. propres et secs.
- Si le cordon d'alimentation électrique d'entrée amovible est endommagé, remplacez-le par un cordon qui réponde aux critères suivants :

|                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pour l' Amérique du Nord :  | Cordon amovible listé/approuvé par UL ou CSA, à 3 conducteurs, 1,29 mm de diamètre (AWG n° 16) minimum et de type SJT ; qui se termine par une fiche C14 CEI 60320 de type mise à la terre, 250 V et 13 A minimum.                                                                                                                                                                           |
| Pour tous les autres pays : | Cordon amovible dont la sûreté est approuvée, à 3 conducteurs, 1,5 mm <sup>2</sup> minimum, de type approprié à une utilisation industrielle. Le cordon doit se terminer sur une extrémité par un connecteur d'entrée de type mise à la terre adapté à une utilisation dans le pays de destination et, sur l'autre extrémité, par une fiche de sortie C14 CEI 60320 de type mise à la terre. |

## CONSIGNES DE DÉPANNAGE CONCERNANT LE CHARGEUR

See Avertissements généraux on page 12.

En cas de défaillance, comptez le nombre de clignotements rouges (sur le chargeur) entre les pauses et référez-vous au tableau ci-dessous :

| CLIGNOTEMENTS ROUGES                                                                | CAUSE                                                                                                                                                         | SOLUTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    | Tension élevée des batteries                                                                                                                                  | Assurez-vous que l'ensemble batterie est de type 48 V et composé de 24 cellules. Consultez le manuel de maintenance et d'entretien du chargeur. Si ce n'est pas le cas, remplacez-le par un ensemble batterie correct. Réinitialisez le chargeur (coupez l'alimentation c.a. pendant 15 secondes).                                                   |
|  | Tension faible des batteries                                                                                                                                  | Assurez-vous que l'ensemble batterie est de type 48 V et composé de 24 cellules. Vérifiez également la tension de chaque batterie. Consultez le manuel de maintenance et d'entretien du chargeur. Si ce n'est pas le cas, remplacez-le par un ensemble batterie correct. Réinitialisez le chargeur (coupez l'alimentation c.a. pendant 15 secondes). |
|  | Fin du délai de charge parce que le bloc de batteries n'atteint pas tension requise.<br>La sortie du chargeur a été réduite en raison de températures élevées | Cherchez d'éventuels branchements desserrés ou corrodés. Cherchez d'éventuelles batteries anciennes ou défectueuses. Consultez le manuel de maintenance et d'entretien du chargeur. Faites fonctionner le chargeur à une température ambiante plus basse.                                                                                            |
|  | Vérifiez les batteries : les batteries n'ont pas pu être chargées par charge d'entretien à la tension minimale                                                | Cherchez d'éventuelles cellules court-circuitées ou endommagées. Consultez le manuel de maintenance et d'entretien du chargeur.                                                                                                                                                                                                                      |
|  | Température excessive : arrêt du chargeur en raison d'une température interne élevée.                                                                         | Regardez si les ailettes de refroidissement sont sales, obstruées ou endommagées. Nettoyez-les si nécessaire et assurez-vous que la circulation d'air de refroidissement est suffisante. Réinitialisez le chargeur (coupez l'alimentation c.a. pendant 15 secondes).                                                                                 |
|  | Défaillance interne du chargeur                                                                                                                               | Réinitialisez le chargeur (coupez l'alimentation c.a. pendant 15 secondes). Renvoyez-le au service technique approprié si la défaillance persiste.                                                                                                                                                                                                   |

## NETTOYAGE DU VÉHICULE

---

Les véhicules Carryall sont équipés d'une partie avant ArmorFlex® ainsi que d'une partie arrière et d'une plateforme de chargement entièrement en aluminium. N'utilisez que des nettoyants pour automobiles vendus dans le commerce avec une éponge ou un chiffon doux pour un nettoyage normal. Un tuyau de jardin ayant une pression d'eau normale est approprié. Pour enlever l'oxydation ou la décoloration de l'aluminium, utilisez une pâte de nettoyage pour aluminium disponible dans le commerce et une laine en acier fine (numéro 00).

Le constructeur ne recommande pas le lavage au jet haute pression ou à la vapeur. De tels procédés exposeraient les composants électriques à l'humidité. L'humidité entrant dans les composants électriques peut entraîner des dommages dus à l'eau et des défaillances ultérieures des composants.

Utilisez des cires non abrasives. L'acide de batterie, les fertilisants, les goudrons, l'asphalte, la créosote, la peinture ou le chewing-gum doivent être immédiatement retirés pour éviter toute tache.

Les sièges du véhicule auront une durée de vie plus longue avec un nettoyage adapté. Utilisez une solution composée de 10 % de savon liquide et d'eau chaude et appliquez-la avec un chiffon doux. Pour la poussière incrustée, une brosse en soie souple peut être utilisée. Pour les grosses souillures, les taches difficiles ou les éraflures, les défauts d'aspect, ou pour tout autre dommage au niveau de la carrosserie, consultez le manuel de maintenance et d'entretien approprié ou contactez votre concessionnaire Club Car local.

**NOTE:** Jetez l'eau usagée de manière adéquate.

## ACCESSOIRES

---

Une gamme complète de pièces et d'accessoires est disponible auprès des partenaires du réseau Club Car. Pour connaître votre concessionnaire Club Car local agréé, rendez-vous sur le site [www.clubcardealer.com](http://www.clubcardealer.com), contactez-nous au 1-800-ClubCar (258-2227) ou scannez ce code QR qui vous conduira à la page de localisation des concessionnaires Club Car. Téléchargez un lecteur de code QR comme RedLaser ou un lecteur de codes-barres sur votre téléphone portable ou votre tablette. Reportez-vous à la **(Figure 30)**.



3118.eps

**Figure 30** Code QR pour la localisation des concessionnaires

Veillez à ce que ces accessoires soient installés correctement par des techniciens qualifiés et qu'ils soient utilisés de la façon pour laquelle ils ont été conçus. **Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

### **⚠ WARNING**

- Les cabines personnalisées, les protections étanches, les kits de porte et les pare-brise teintés ne protégeront pas les occupants des objets volants.

**WARNING CONTINUED ON NEXT PAGE**



## **WARNING**

---

- Si le véhicule possède une option portative de centre de rafraîchissement installée dans la plateforme, elle doit être retirée avant de déverrouiller et de soulever la plateforme.
- Si le véhicule est équipé d'un système électrique de levage de la plateforme, retirez la plateforme avant d'entretenir son système de levage.
- Les modifications apportées au véhicule ne doivent pas porter atteinte à la conformité aux réglementations locales ou nationales.
- La charge de la cargaison comprend le poids de l'équipement en option. See Capacités de charge du véhicule on page 37.

## **ENREGISTREMENT SUITE À UN ACHAT D'OCCASION**

---

Si le véhicule est acheté d'occasion, nous recommandons vivement au nouveau propriétaire d'enregistrer le véhicule auprès de Club Car. Cela nous permettra de vous contacter en cas de besoin. Veuillez envoyer votre nom, adresse et le ou les numéros de série du ou des véhicules à Club Car, LLC., P.O. Box 204658, Augusta, Georgia 30917-4658, à l'attention de : Vehicle Registration (Enregistrement de véhicule).

## CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE

### CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES

| CARACTÉRISTIQUES                                                                                                    | CARRYALL 510 VBV                   | CARRYALL 710 VBV    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------|
| SOURCE D'ALIMENTATION                                                                                               | ÉLECTRIQUE                         | ÉLECTRIQUE          |
| Moteur d'entraînement : entraînement direct, moteur à induction c.a. triphasé, 6,0 kW (8,0 hp)                      | •                                  | •                   |
| Boîte-pont : engrenage hélicoïdal à double réduction avec un essieu d'entraînement direct 12,3:1                    | •                                  | •                   |
| Système électrique : 48 V                                                                                           | •                                  | •                   |
| Batteries : haute capacité, cycle profond, 6 V                                                                      | •                                  | •                   |
| Chargeur : automatique, 48 V ; référencé UL et CSA<br>See Caractéristiques du chargeur de batterie QuiQ on page 65. | •                                  | •                   |
| Contrôleur : à semi-conducteurs 400 A (c.a.)                                                                        | •                                  | •                   |
| DIRECTION/SUSPENSION/FREINS                                                                                         |                                    |                     |
| Direction : crémaillère et pignon auto réglables                                                                    | •                                  | •                   |
| Suspension : ressort à lames indépendant avec amortisseurs hydrauliques doubles                                     | •                                  | •                   |
| Freins : freins à tambour hydrauliques sur les 4 roues                                                              | •                                  | •                   |
| Frein à main : manuel, mécanique                                                                                    | •                                  | •                   |
| CARROSSERIE/CHÂSSIS                                                                                                 |                                    |                     |
| Cadre/châssis : essieu à section en double I en aluminium soudé                                                     | •                                  | •                   |
| Carrosserie latérale et arrière : aluminium                                                                         | •                                  | •                   |
| Carrosserie avant : ArmorFlex®                                                                                      | •                                  | •                   |
| Finition de la carrosserie avant : peinture de qualité automobile avec vernis transparent                           | •                                  | •                   |
| Pneus : agrément du ministère des Transports des États-Unis, R10 205/65, bande de roulement supérieure              | •                                  | •                   |
| Valeurs de couple de serrage des écrous de roue : Pneus avant et arrière                                            | 88,1 N·m (± 6,8)<br>65 pi·lb (± 5) |                     |
| DIMENSIONS/POIDS                                                                                                    |                                    |                     |
| Longueur totale : configuration standard                                                                            | 299,7 cm (118 po)                  | 349,3 cm (137,5 po) |
| Ajout pour le pare-chocs résistant :                                                                                | 4,5 cm (1,8 po)                    | 4,5 cm (1,8 po)     |
| Largeur totale                                                                                                      | 127,7 cm (50,3 po)                 | 127,7 cm (50,3 po)  |
| avec rétroviseurs :                                                                                                 | 159 cm (62,6 po)                   | 159 cm (62,6 po)    |
| Hauteur totale : au niveau du volant                                                                                | 119,6 cm (47,1 po)                 | 119,6 cm (47,1 po)  |
| Hauteur totale : avec cabine                                                                                        | 188,7 cm (74,3 po)                 | 188,7 cm (74,3 po)  |
| Empattement                                                                                                         | 198,3 cm (78,1 po)                 | 251,7 cm (99,1 po)  |
| Garde au sol                                                                                                        | 14,2 cm (5,6 po)                   | 14,2 cm (5,6 po)    |
| Bande de roulement de roue avant                                                                                    | 87,8 cm (34,6 po)                  | 87,8 cm (34,6 po)   |

| CARACTÉRISTIQUES                                                                                       | CARRYALL 510 VBV                                   | CARRYALL 710 VBV                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| SOURCE D'ALIMENTATION                                                                                  | ÉLECTRIQUE                                         | ÉLECTRIQUE                                         |
| Bande de roulement de roue arrière                                                                     | 99,5 cm (39,2 po)                                  | 99,5 cm (39,2 po)                                  |
| Poids : véhicule électrique standard                                                                   | 789 kg (1739 lb)                                   | 816 kg (1806 lb)                                   |
| Vitesse : maximum standard                                                                             | 40 km/h<br>(25 mph)                                | 40 km/h<br>(25 mph)                                |
| Vitesse : maximum en mode économie (avec la Smart Key)                                                 | 24 km/h<br>(15 mph)                                | 24 km/h<br>(15 mph)                                |
| Cercle de dégagement extérieur (diamètre)                                                              | 656,5 cm (258,5 po)                                | 796,2 cm (313,5 po)                                |
| Rayon de braquage selon SAE J 695                                                                      | 307,3 cm (121 po)                                  | 384,8 cm (151,5 po)                                |
| Dégagement pour les allées de circulation                                                              | 238,7 cm (94 po)                                   | 173,7 cm (68,4 po)                                 |
| Hauteur de plancher                                                                                    | 17 cm (6,7 po)                                     | 17 cm (6,7 po)                                     |
| Hauteur de la plateforme de chargement                                                                 | 74,9 cm (29,5 po)                                  | 74,9 cm (29,5 po)                                  |
| Taille de la plateforme de chargement : dimensions intérieures de la plateforme avec des bords relevés | 112,2 x 120,6 x 26,6 cm<br>(44,2 x 47,5 x 10,5 po) | 163,8 x 120,6 x 26,6 cm<br>(64,5 x 47,5 x 10,5 po) |
| Taille de la plateforme de chargement : dimensions intérieures de la plateforme plate                  | 117,3 x 123,9 cm<br>(46,2 x 48,8 po)               | 166,4 x 123,9 cm<br>(65,5 x 48,8 po)               |
| Capacité nominale du véhicule : sur terrain plat uniquement                                            | 430 kg (950 lb)                                    | 476 kg (1050 lb)                                   |
| Nombre de places assises standard                                                                      | 2                                                  | 2                                                  |
| CONTENANCE DES RÉSERVOIRS                                                                              |                                                    |                                                    |
| Boîte-pont                                                                                             | 0,67 litre (22 onces<br>fluides)                   | 0,67 litre (22 onces<br>fluides)                   |
| PRESSION DES PNEUS                                                                                     |                                                    |                                                    |
| Avant et arrière                                                                                       | 193 à 221 kPa<br>(28 à 32 psig)                    | 193 à 221 kPa<br>(28 à 32 psig)                    |

## CARACTÉRISTIQUES DU CHARGEUR DE BATTERIE QUIQ

| CARACTÉRISTIQUES DU CHARGEUR DE BATTERIE QUIQ |                                                                        |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| ENTRÉE C.A.                                   |                                                                        |
| Plage de tension c.a.                         | 85 à 265 V c.a. (acceptable)                                           |
| Tension c.a. nominale                         | 120 à 230 V c.a.                                                       |
| Fréquence                                     | 45 à 65 Hz                                                             |
| Facteur de puissance c.a. nominal             | > 0,99 à 120 V c.a. / > 0,98 à 230 V c.a.                              |
| CONSOMMATION D'ÉNERGIE                        |                                                                        |
| Intensité c.a. (ampères)                      | Max : 12 A<br>Nominal : 9,5 A rms à 120 V c.a.<br>5 A rms à 230 V c.a. |
| SORTIE C.C.                                   |                                                                        |

| CARACTÉRISTIQUES DU CHARGEUR DE BATTERIE QUIQ |                  |
|-----------------------------------------------|------------------|
| Tension c.c. (V c.c.) nominale                | 48 V             |
| Tension c.c. (V c.c.) maximale                | 68 V             |
| Intensité c.c. maximale                       | 18 A             |
| Courant de verrouillage maximum               | 1 A              |
| DIMENSIONS/POIDS                              |                  |
| Longueur totale du boîtier                    | 28 cm (11 po)    |
| Largeur totale du boîtier                     | 24,6 cm (9,7 po) |
| Hauteur totale du boîtier                     | 11 cm (4,3 po)   |
| Poids avec le cordon de sortie standard       | < 5 kg (11 lb)   |
| CONFIGURATION DE MONTAGE                      |                  |
| Montage                                       | Embarqué         |

## CLUB CAR® LIMITED WARRANTY FOR LOW-SPEED VEHICLES (LSV)

### WARRANTY

CLUB CAR, LLC ("CLUB CAR") hereby warrants to the Original Purchaser or Lessee, as those terms are defined herein, and subject to the provisions, limitations and exclusions in this limited warranty, that its new vehicle or new component purchased from CLUB CAR or an Authorized Dealer or Distributor shall be free from defects in material and workmanship under normal use and service for the periods stated below, subject to the provisions, limitations and exclusions in this limited warranty.

This limited warranty covers material, workmanship and repair labor cost as to those items specifically listed below for the periods specified. Such repair labor shall be performed only by CLUB CAR, its Authorized Dealers or Distributors, or a service agency approved by CLUB CAR. For repairs made by qualified technicians other than CLUB CAR's factory technicians or an Authorized Dealer or Distributor, CLUB CAR will provide only the replacement parts or components.

IF THE WARRANTY REGISTRATION FORM IS NOT COMPLETED AND RETURNED TO CLUB CAR AT THE TIME OF THE ORIGINAL RETAIL SALE, PURCHASER MUST PROVIDE PROOF OF DATE OF PURCHASE WITH ANY WARRANTY CLAIM.

| TO THE ORIGINAL OWNER ONLY (NON-TRANSFERABLE)                                                                                                                                                                                                                                                                                  | TERMS COVERED | AMP-HOURS COVERED |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------------|
| <b>LIMITED TWO YEAR:</b> Electric motor, transaxle assembly (electric vehicle), main frame assembly, cab assembly and doors of the vehicle.                                                                                                                                                                                    | 2 YEARS       |                   |
| <b>LIMITED ONE YEAR:</b> Solenoid, MCOR, limit switches, voltage regulators, FNR switches, brake components, wiring harness, electrical switches, seats, pedal group assembly, body, all original equipment options and accessories supplied by CLUB CAR, and all remaining components of the vehicle not specified otherwise. | 1 YEAR        |                   |
| <b>6-VOLT BATTERY (STANDARD DUTY)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 4 YEARS       | 18000             |
| <b>6-VOLT BATTERY (HEAVY DUTY)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 4 YEARS       | 20000             |
| <b>CONTROLLER</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 4 YEARS       | 16000             |
| <b>BATTERY CHARGER</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 4 YEARS       |                   |

### EXCLUSIONS

Excluded from any CLUB CAR warranty is damage to a vehicle or component resulting from a cause other than a defect including poor maintenance, neglect, abuse, accident and collision, maintenance adjustments, unreasonable or unintended strain or use, improper installation of accessories, installation of parts or accessories that are not original equipment including Club Car approved or non-approved GPS systems, non-approved alteration and acts of God. Also excluded from any CLUB CAR warranty are all fuses, filters, decals (except safety decals), lubricants, routine wear items such as the charger plug and receptacle, engine mounts, bed floor lining, mats, pads, spark plugs, light bulbs, brake shoes, belts, brushes, bushings, drive buttons, cosmetic deterioration, and items that deteriorate, fade or fail due to exposure or ordinary wear and tear.

The provisions of this limited warranty shall not apply to failure due to:

1. Abuse such as overcharging, undercharging, improper fluid levels, loose wiring and fasteners, or rusted or corroded hardware.
2. Use of water in batteries, including tap water, that contains impurities. Distilled water or a properly maintained, Club Car approved battery water deionizer and filter system should be used to ensure water quality.
3. Lack of proper maintenance such as preventive maintenance checks, proper rotation of vehicles in a fleet application, maintaining proper tire pressure and alignment and tightening loose wire connections as outlined in the owner's manual.
4. Damages caused by improper installation of the component.
5. Neglect, breakage, freezing, fire, explosion, wreckage, melted terminal posts, the addition of any chemical, or the operation of the battery in an uncharged condition (below half charge 1.200 specific gravity); the installation of the batteries in reverse or recharging in reverse, breakage of containers, covers, or terminal post, or batteries used in applications for which they were not designed.

6. A battery damaged by a defective charger or batteries in vehicles that do not receive proper charging.
7. A vehicle not having an operational charger on a circuit that has the parameters specified in the vehicle owner's manual. (Number of operational chargers must equal the number of operational vehicles.)
8. Improper charging of a vehicle due to the use of a battery charger model not approved by Club Car for use with the vehicle.
9. Failed semiconductor parts such diodes and fuses that are vulnerable to electrical overloads (including lightning) beyond the control of CLUB CAR.
10. Damaged charger DC cord set with plug, which is a wear item and subject to user abuse.

Without limiting the generality of the foregoing in any way, and as part of its limited warranty exclusion, CLUB CAR does not warrant that its vehicle or components such as batteries, computer, controller or electrical device are suitable for use in any application other than in its products. As in the use of any vehicle, batteries, computer, controller or electrical device, a prudent owner will read and study the owner's manual, the operator instructions and the warning labels; and will exercise due care in working on or around vehicles, batteries or electrical devices.

Transportation expenses for warranty services are also excluded from this warranty.

#### **VOIDING OF WARRANTY**

THIS AND ANY OTHER WARRANTY SHALL BE VOID IF THE VEHICLE OR COMPONENT IS ABUSED OR USED IN AN UNINTENDED MANNER OR SHOWS INDICATIONS THAT IT HAS BEEN ALTERED IN ANY WAY, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, MODIFICATION OF THE SPEED GOVERNOR, BRAKING SYSTEM, STEERING, TRANSAXLE, OR OTHER OPERATING SYSTEMS OF THE CAR TO CAUSE IT TO PERFORM OUTSIDE CLUB CAR SPECIFICATIONS. THE WARRANTY IS LIKEWISE VOID IF THE VEHICLE SHOWS INDICATIONS THAT REASONABLE OR NECESSARY MAINTENANCE AS OUTLINED IN THE OWNER'S MANUAL AND MAINTENANCE AND SERVICE MANUAL WAS NOT PERFORMED AT THE TIME AND IN THE MANNER SPECIFIED IN SUCH MANUALS.

#### **SOLE REMEDY**

CLUB CAR's liability under this limited warranty or in any action whether based upon warranty, contract, negligence, strict product liability or otherwise, shall be the repair or replacement, at CLUB CAR's option, of the vehicle or component thereof that CLUB CAR deems to be defective. Replacement shall mean furnishing, during the applicable limited warranty period, a new vehicle or factory-reconditioned vehicle or component thereof that is identical or reasonably equivalent to the warranted product or component at no cost to the purchaser. Repair shall mean remedying a defect in the vehicle or component thereof at no cost to the purchaser during the applicable limited warranty period. CLUB CAR reserves the right to test and recharge any component returned for adjustment. If CLUB CAR elects to repair the vehicle or component, it may provide factory-reconditioned parts or components. All parts and components replaced under warranty shall become the property of CLUB CAR.

#### **DISCLAIMER**

THIS LIMITED WARRANTY IS EXCLUSIVE. CLUB CAR MAKES NO OTHER WARRANTY OF ANY KIND, EXPRESSED OR IMPLIED. ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE HEREBY DISCLAIMED BY CLUB CAR AND EXCLUDED FROM THIS WARRANTY. THE PURCHASER AND CLUB CAR EXPRESSLY AGREE THAT THE SOLE REMEDY OF THE REPLACEMENT OR REPAIR OF THE DEFECTIVE VEHICLE OR COMPONENT THEREOF IS THE SOLE REMEDY OF THE PURCHASER. CLUB CAR MAKES NO OTHER REPRESENTATION OR WARRANTY OF ANY KIND, AND NO REPRESENTATIVE, EMPLOYEE, DISTRIBUTOR OR DEALER OF CLUB CAR HAS THE AUTHORITY TO MAKE OR IMPLY ANY REPRESENTATION, PROMISE OR AGREEMENT, WHICH IN ANY WAY VARIES THE TERMS OF THIS WARRANTY.

In the event that another pre-printed warranty document, certificate or both offered by or through Club Car at the time of sale of this vehicle (each an "Additional Warranty Document") is deemed to conflict with the limitations or exclusions contained herein, the limitations and exclusions contained herein shall continue to apply to both this limited warranty statement and, to the maximum extent permitted by law, to each Additional Warranty Document.

#### **NO CONSEQUENTIAL DAMAGES**

IN NO EVENT SHALL CLUB CAR BE LIABLE FOR ANY INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, LOSS RELATED TO PROPERTY OTHER THAN THE VEHICLE, LOSS OF USE, LOSS OF TIME, INCONVENIENCE, OR ANY OTHER ECONOMIC LOSS.

Some states allow neither limitation on the duration of an implied warranty nor exclusions or limitation of incidental or consequential damages. Therefore, the above limitations or exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from state to state.

### **HOW TO MAKE A WARRANTY CLAIM**

To make a warranty claim under this limited warranty, you must present the vehicle or defective component with evidence of proof of purchase date and number of amp-hours (if applicable) to an authorized CLUB CAR dealer.

For warranty-related communication, contact Warranty Services, Club Car, 4125 Washington Rd., Evans, GA 30809, USA, 706.863.3000.

### **WARNING**

Any modification or change to the vehicle that affects the electrical system, stability or handling of the vehicle, or increases maximum vehicle speed beyond factory specifications, can result in severe personal injury or death.

## NOTES



## NOTES

## NOTES

## NOTES

## NOTES

## NOTES

## NOTES



Publication Part Number 105160302

Edition Code 0714B1014A

Le présent manuel est valable pour les véhicules ayant des codes de construction entre 56658 et celui indiqué en haut de cette page.



**Club Car, LLC**  
P.O. Box 204658  
Augusta, GA 30917-4658  
USA



**Web** [www.clubcar.com](http://www.clubcar.com)  
**Phone** 1.706.863.3000  
1.800.ClubCar  
**Int'l** +1 706.863.3000  
**Fax** 1.706.863.5808